L’espace culturel et communautaire du quartier Saint-Sauveur :

La réanimation et la réappropriation d'un lieu à mémoire communautaire
au cœur de l'îlot paroissial de Saint-Malo

Essai (projet) soumis en vue de l’obtention du grade de M. Arch.

Léa PAQUET

Superviseure : Tania Martin
École d’architecture - Université Laval
Québec - 2016

RÉSUMÉ

Cet essai (projet) s'intéresse à la revitalisation de l'îlot paroissial de Saint-Malo, dans le quartier Saint-Sauveur à Québec. Le but du projet est de développer ce noyau paroissial en transition, en soutenant des initiatives communautaires pour les résidents du quartier. Le travail s'est fait à l'échelle urbaine, où l'îlot paroissial est consolidé afin de le reconnecter avec le quartier et permettre l'appropriation des espaces extérieurs par la population. Les interventions architecturales, quant' à elles, se font sur l'actuel centre Mgr Bouffard qui est requalifié afin de valoriser l'histoire et l'esthétique du bâtiment et afin de permettre l'ajout d'une bibliothèque et de nouveaux espaces de loisirs et de vie communautaire.

ENCADREMENT

Tania Martin
Professeure titulaire, École d'architecture de l'Université Laval

MEMBRES DU JURY

Geneviève Vachon
Professeure titulaire, École d'architecture de l'Université Laval

Guillaume Fafard
Architecte, Architecture Quinzhee

Olivier Jacques
Candidat Ph. D. Architecture, Consultant Microclimat Architecture et Construction

Véronique De Bellefeuille
Architecte, Provencher Roy + Associés Architectes

AVANT-PROPOS

J'aimerais d'abord profiter de ces quelques lignes pour remercier ceux qui ont participé à l'accomplissement de mes études, soit à travers le baccalauréat, la maternité ou la maîtrise. J'aimerais d'abord remercier mes parents pour leur soutien moral (et financier) qui m'ont permis de marcher dans la réussite.

Un grand merci à Tania Martin qui a su diriger mon travail judicieusement, qui m'a encouragé à oser plus et à me dépasser.

Je tiens à remercier messieurs Pierre Morin et Éric Cadorette du Centre Durocher, qui m'ont gracieusement donné de leur temps pour les visites de l'ancien Centre Mgr Bouffard et qui ont répondu à mes questionnements sur la vie communautaire du quartier. Un merci à messieurs Rémy Gagnon, Pierre Lafontaine et Pierre Nadeau pour leurs précieuses informations sur les bâtiments du noyau paroissial de Saint-Malo. Merci à monsieur Michel Drouin pour la visite du presbytère et pour les renseignements sur la paroisse. Un grand merci à Éric Lizotte qui m'a partagé les précieuses ressources de son travail.

J'aimerais remercier les multiples personnes qui m'ont partagé leur amitié tout au long de mes études. Votre amitié a bonifié ces années pour en faire un agréable voyage.

Un immense merci à Cristian pour son soutien, et à Éliakim, pour leur patience alors que j'étais une maman très occupée. Un ultime merci à Dieu qui m'a pris par la main et m'a donné la force, l'inspiration et le courage de poursuivre jusqu'au bout mes rêves, malgré les imprévus. Merci !

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ i
ENCADREMENT i
AVANT-PROPOS ii
TABLE DES MATIÈRES iii
LISTE DES FIGURES iv
1 INTRODUCTION 7
2 CONTEXTE DU PROJET 9
2.1 Le quartier 9
2.2 Le site 11
2.3 Le bâtiment 12
2.4 Pertinence d'un espace culturel et communautaire 16
3 CADRE CONCEPTUEL 17
3.1 L'espace communautaire et la restauration urbaine 17
3.2 Théories du patrimoine 18
3.3 Concept du troisième lieu 22
4 LE PROJET 26
4.1 Programme 26
4.2 Intégration dans le quartier 27
4.3 Interventions architecturales 31
5 CONCLUSION 43
BIBLIOGRAPHIE 45
ANNEXE I - Planches de présentation de la critique finale 48
ANNEXE II - Extrait du plan directeur d'aménagement de la ville de Québec pour le quartier Saint-Sauveur 57
ANNEXE III - Carte résumant l'historique des bâtiments du noyau paroissial de Saint-Malo 59
ANNEXE IV - Communiqué presse du comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur 60
ANNEXE V – Extrait du document présentant la maison de la culture de Saint-Sauveur 61
ANNEXE VI - Extrais du travail d'Éric Lizotte proposant le réaménagement de l'ilot paroissial de Saint-Malo 66

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte résumée du quartier Saint-Sauveur
(Léa Paquet, 2015, fond de carte Google Maps) 9

Figure 2 : Détail de la carte résumant les intentions du PDAD de la ville de Québec
(Plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec, 2005)..... 10

Figure 3 : Carte du noyau paroissial de Saint-Malo
(Léa Paquet, 2016, fond de carte Google Maps) 11

Figure 4 : Le bâtiment du centre Mgr Bouffard avant 1964 et intérieur de la salle vers 1945
(Archives de la Ville de Québec) 12

Figure 5 : Le bâtiment du centre Mgr Bouffard aujourd'hui
(Image Google Street View, 2015) 12

Figure 6 : Les différentes composantes du centre communautaire actuel
(Léa Paquet, 2016) 13

Figure 7 : La façade principale du bâtiment n'est pas celle qui permet d'accéder au centre communautaire. (Image Google Street View, 2015) 14

Figure 8 : Le gymnase est au rez-de-chaussée (droite). Deux autres locaux sportifs se trouvent au sous-sol (gauche). (Centre Durocher, 2015)..... 15

Figure 9 : Local polyvalent (gauche) et la zone famille (droite)
(Centre Durocher, 2015) 14

Figure 10 : La salle de diffusion (gauche) et la salle multifonctionnelle (droite)
(Centre Durocher, 2015) 15

Figure 10 : Tableau d'identification des valeurs, élaboré à partir des valeurs établie par Mason
(Mason, 2000,10) 21

Figure 12 : Schéma de la distribution des fonctions
(Léa Paquet, 2016) 26

Figure 13 : La transformation de l'îlot paroissial proposé par Éric Lizotte
(Lizotte, 2014) 27

Figure 14 : Schéma des interventions de Lizotte retenues pour le projet
(Léa Paquet, 2016) 28

Figure 15 : Schéma des interventions proposées sur l'îlot paroissial
(Léa Paquet, 2016) 29

Figure 16 : Vue de l'espace dégagé devant le entre de loisirs
(Léa Paquet, 2016) 29

Figure 17 : Les nouveaux tracés dans l'îlot et l'intégration des jardins communautaires.
(Léa Paquet, 2016) 30

Figure 18 : Détail de l'ornementation particulière de la façade avant
(Image Google Street View, 2015)..... 32

Figure 19 : Détail des escalier d'issue sur la bibliothèque et sur le centre de loisir (Léa Paquet, 2016) 33

Figure 20 : Le balcon de la bibliothèque, vue en élévation (gauche) et en coupe (droite) (Léa Paquet, 2016) 34

Figure 21 : Les deux entrées repositionnées à l'avant du bâtiment (Léa Paquet, 2016) 34

Figure 22 : L'escalier architectural qui distribue les niveaux (Léa Paquet, 2016) 35

Figure 23 : L'espace de lecture près du nouveau mur vitré et la mezzanine, à gauche (Léa Paquet, 2016) 36

Figure 24 : Plans des niveaux de la bibliothèque et de leur fonctions (Léa Paquet, 2016) 37

Figure 25 : Élévation du centre de loisirs, le volume du gymnase est encore perceptible (Léa Paquet, 2016) 38

Figure 26 : Le hall d'accueil du centre de loisirs, un lieu de rencontre (Léa Paquet, 2016) 39

Figure 27 : Coupe illustrant le retrait de l'agrandissement sur le toit et la relation entre le centre de loisirs et la bibliothèque. (Léa Paquet, 2016) 40

Figure 28 : Élévation de la maison communautaire sur la rue Marie de l'Incarnation, une nouvelle entrée et une terrasse y sont aménagé. (Léa Paquet, 2016) 41

Figure 29 : Vue d'ensemble du projet depuis la rue Marie de l'Incarnation (Léa Paquet, 2016) 42

1 INTRODUCTION

Cet essai (projet) porte sur la revitalisation d'un lieu à mémoire communautaire, dans le but d'en faire un lieu de vie pour les citoyens. L'intérêt du projet porte donc sur la valorisation des bâtiments liés au patrimoine communautaire et sur leur capacité à devenir un troisième lieu, un espace de vie sociale permettant des échanges et le partage culturel.

La genèse du projet a été un désir d'offrir un troisième lieu pour les résidents du quartier Saint-Sauveur. Le troisième lieu est un espace de la vie commune, qui n'est ni le foyer ni le lieu de travail, et qui permet les rencontres et les échanges sociaux. Le projet offrira un lieu pour valoriser la culture, et qui se matérialise sous la forme d'une bibliothèque incluant des activités communautaires. Celle-ci prend place dans l'ancienne salle paroissiale de Saint-Malo, qui constitue la partie principale du centre communautaire Mgr Bouffard. Le projet s'est raffiné en intégrant d'autres bâtiments de l'îlot paroissial, afin d'y loger les activités de vie communautaire, de loisirs et de sports. Un ensemble a donc été composé de trois bâtiments servant un même but social et complémentaire les uns des autres. Le nouvel espace culturel et communautaire du quartier Saint-Sauveur est donc composé d'une bibliothèque, d'un centre de loisirs et d'une maison communautaire.

L'un des défis du projet est d'élaborer des interventions architecturales adaptées aux bâtiments issus d'époques différentes et de signifier leur nouvelle vocation. Cela se fera donc à la lumière de la théorie proposée par Camillo Boito qui suggère la distinction entre les interventions contemporaines et le bâtiment ancien. Cramer et Breitling apportent un point de vue similaire tout en élaborant d'avantage sur le point de vue technique et historique. Pour comprendre la valeur des activités communautaires dans la revitalisation des quartiers centraux, les points de vue de Andrew Hurley et Thomas Kirszbaum seront également explorés. Finalement, un autre défi est d'aménager des espaces qui permettront de soutenir la fonction de troisième lieu au sein de l'ensemble, un concept élaboré par le sociologue Ray Oldenburg.

2 CONTEXTE DU PROJET

2.1 Le quartier

Le site du projet se trouve dans le quartier Saint-Sauveur à Québec, qui s'est développé majoritairement à partir de 1850. Logeant depuis ses débuts une population ouvrière, c'est un quartier populaire qui a subi une forte décroissance dans les années d'après-guerre et qui s'organisait autour de plusieurs noyaux paroissiaux, les deux principaux étant autour de l'Église Saint-Sauveur, à l'est, et autour de l'église Sainte-Angèle-de-Malo, un peu plus à l'ouest. Le quartier est principalement résidentiel, avec une mixité de fonctions, commerciale et résidentielle, sur les artères principales, telles que la rue Marie de l'Incarnation et la rue Saint-Vallier. Le quartier compte aujourd'hui 16 100 habitants répartis sur 4 km^2 [1] (figure 1).

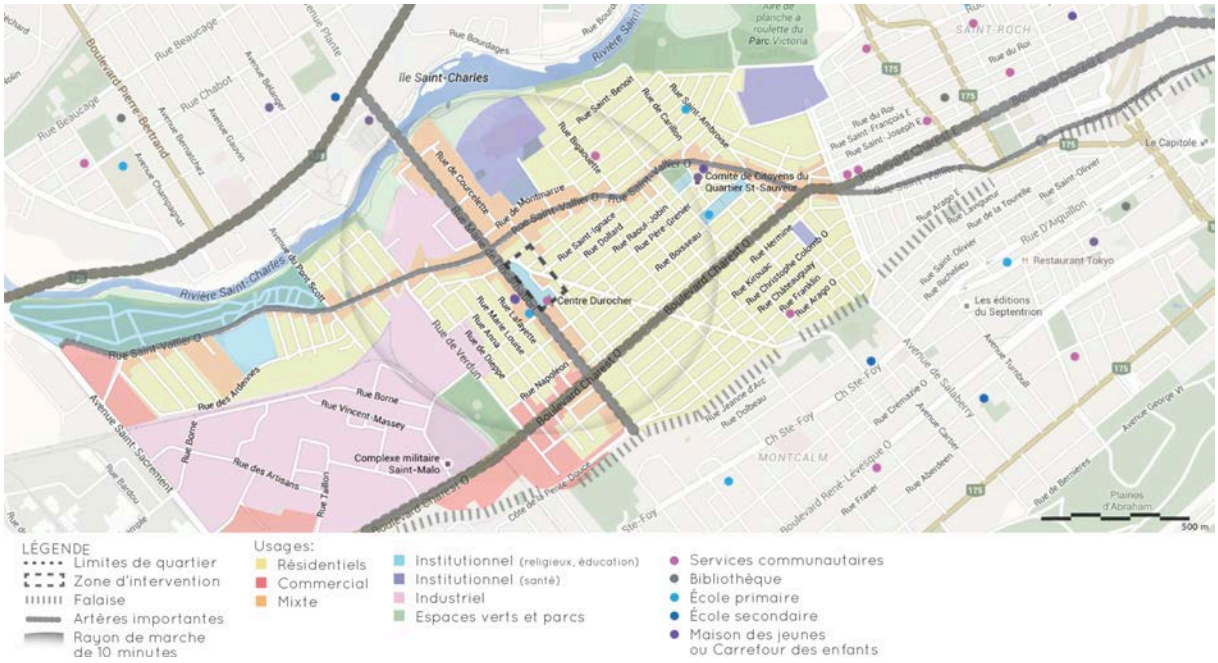

Figure 1 : Carte résumée du quartier Saint-Sauveur
(Léa Paquet, 2015, fond de carte Google Maps)

[1] Source des données : www.monsaintsauveur.com/mon-quartier/

La population est principalement composée de ménages à faible revenu, on y trouve une forte proportion de familles monoparentales, de familles immigrantes et de personnes âgées[2]. Les enjeux majeurs du quartier sont, entre autres, la lutte à la pauvreté, au décrochage scolaire et à l'isolement[3].

Les avantages du quartier sont sa centralité et son accessibilité dans la ville. De plus, les logements y sont abordables, à proximité des commerces et de différents services de loisirs et de vie communautaires. Le secteur bénéficie d'une vie de quartier apprécié par les résidents, qui le perçoivent comme un quartier familial et accueillant[4]. Cependant, bien qu'on y trouve des infrastructures communautaires et de loisirs, celles-ci sont très utilisées et même très en demande. En effet, le quartier loge une population plus de deux fois supérieure au quartier voisin, Saint-Roch, mais il bénéficie de deux fois moins d'infrastructures communautaires et culturelles[5]. La situation du quartier, près du centre-ville, et son âge, ont favorisé le fait qu'il est maintenant considéré par la ville comme «un secteur à requalifier à moyen terme», tel que précisé dans le plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec (voir annexe II).

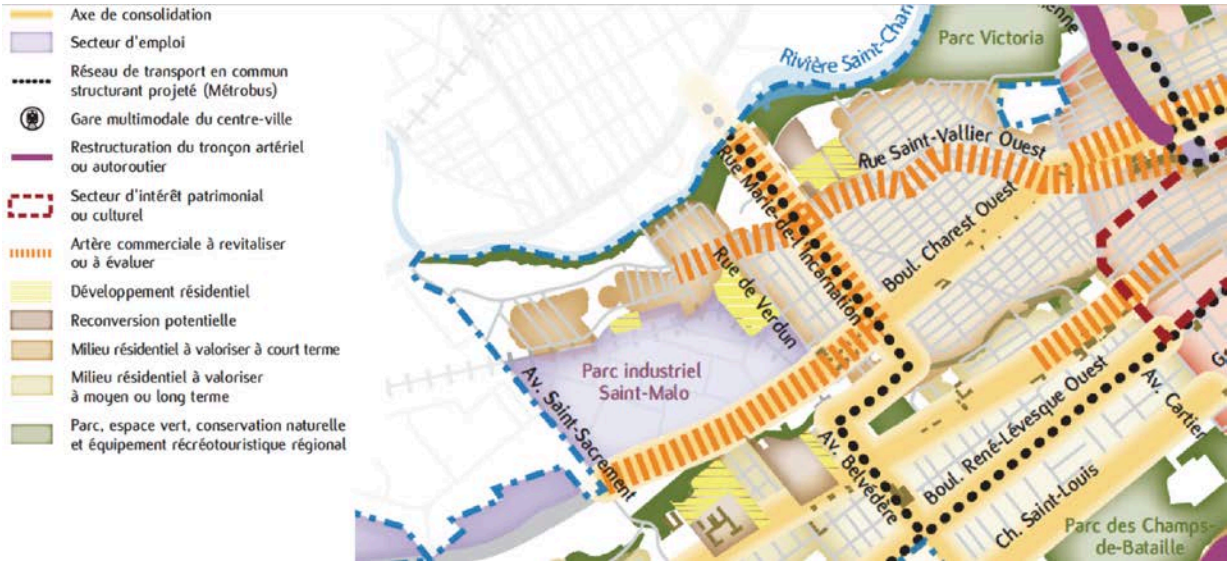

Figure 2 : Détail de la carte résumant les intentions du PDAD de la ville de Québec (Plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec, 2005)

---

[2] Source : Document *Portrait du quartier Saint-Sauveur en matière de pauvreté et d'exclusion sociale*
[3] Source : Document *Maison de la culture de Saint-Sauveur*
[4] Sources : Document *Portrait du quartier Saint-Sauveur en matière de pauvreté et d'exclusion sociale*
[5] Constatation faite suite au dénombrement des infrastructures communautaires et culturelles de chaque quartier, en comparaison avec leur population (visible sur la carte en figure1).

2.2 Le site – l'îlot paroissial

Le bâtiment du centre communautaire se situe sur la rue Marie de l'Incarnation, un lieu central dans le quartier. Il se trouve au cœur de l'îlot paroissial de Saint-Malo, un lieu de vie communautaire très fort pendant la première moitié du XXe siècle (figure 3). Ce noyau paroissial s'est développé rapidement dès 1900. (Voir annexe III)

1. L'église de Saint-Malo (1898)
2. Le presbytère (vers 1900, reconstruit en 1950)
3. La salle paroissiale, pour tenir les activités sociales organisées par l'église (1924)
4. L'Académie de Saint-Malo, une école pour garçons (1899)
5. Le Couvent de Saint-Malo, une école pour filles (1902)
6. La Maison de la providence, abritant une école ménagère pour les femmes et une grande garderie pour les enfants des ouvrières du quartier (1902)
7. La première caisse populaire du quartier (1905)
8. Le gymnase annexé à la salle paroissiale (1977)

Figure 3 : Carte du noyau paroissial de Saint-Malo
(Léa Paquet, 2016, fond de carte Google Maps)

Aujourd'hui, bien que la moitié des bâtiments aient subi des reconversions, l'église demeure encore en fonction, ainsi que la salle paroissiale, le bâtiment principal du centre communautaire. Ce noyau paroissial possède une grande valeur symbolique et patrimoniale dans le quartier.

2.3 Les bâtiments

Le bâtiment qui été envisagé pour implanter l'espace culturel et communautaire est l'ancien bâtiment du centre récréatif Mgr Bouffard. Celui-ci loge depuis 2014 le centre communautaire Durocher, qui y a été déménagé à cause de la désuétude du bâtiment situé sur la rue Durocher. Le bâtiment de l'ancien centre Mgr Bouffard a conservé sa vocation communautaire au fil du temps, même s'il a changé de propriétaire. Il appartient aujourd'hui à la ville de Québec.

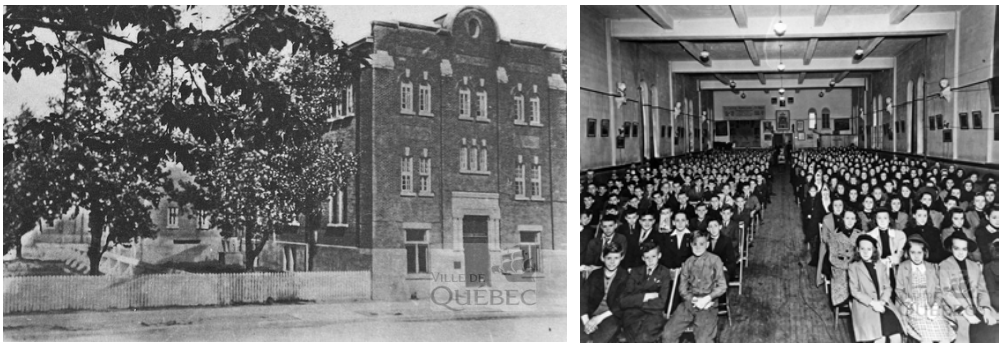

Figure 4 : Le bâtiment du centre Mgr Bouffard avant 1964 et intérieur de la salle vers 1945
(Archives de la Ville de Québec)

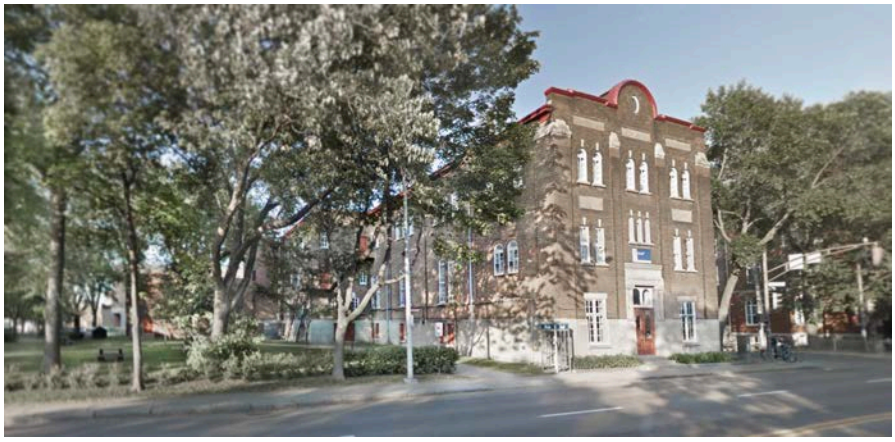

Figure 5 : Le bâtiment du centre Mgr Bouffard aujourd'hui
(Image Google Street View, 2015)

Le centre communautaire est en réalité constitué de l'ancienne salle paroissiale de Saint-Malo qui a été agrandie au fils des années.

1. Salle paroissiale de Saint-Malo : commandée par Monseigneur Bouffard au début du siècle dernier, elle est terminée en 1924. Elle sera plus tard nommée Centre récréatif Monseigneur Bouffard.
2. Agrandissement : ajout de locaux techniques et de bureaux effectué en 1945.
3. Gymnase : ajouté au courant des années 1970.
4. Nouvelles entrées et ascenseur : ajoutés au courant des années 1970 en même temps que le gymnase.

Figure 6 : Les différentes composantes du centre communautaire actuel
(Léa Paquet, 2016)

Suite à ces différents agrandissements et aux réaménagements intérieurs, l'entrée principale de la salle paroissiale, qui donnait sur la rue Marie de l'Incarnation, n'est plus utilisée comme telle, mais sert uniquement d'issue. Cela crée une confusion sur la façon d'aborder le bâtiment, puisque la façade sur Marie de l'Incarnation se perçoit encore comme le visage principal du bâtiment.

Figure 7 : La façade principale du bâtiment n'est pas celle qui permet d'accéder au centre communautaire. (Image Google Street View, 2015)

Les activités du centre Durocher ont augmenté suite à son déménagement, malgré que certains services ne soient plus disponibles, comme la garderie. Les activités, telles que les rencontres d'aînés, de parents, de groupe de soutient, d'ateliers pour les jeunes ou de groupes sportifs, se déroulent en continu tout au long de la semaine.

Des locaux polyvalents accueillent les groupes pour des rencontres et des ateliers, alors qu'une zone famille est aménagée au sous-sol pour y tenir des activités autant pour les enfants, les adolescents, les jeunes parents, etc.

Figure 8 : Local polyvalent (gauche) et la zone famille (droite)
(Centre Durocher, 2015)

Une grande salle de diffusion, et une seconde salle multifonctionnelle permettent la tenue de réception, de marché et de célébrations, organisées par le centre ou par des particuliers qui louent les salles.

Figure 9 : La salle de diffusion (gauche) et la salle multifonctionnelle (droite) (Centre Durocher, 2015)

Le centre propose des activités sportives très variées et de niveaux différents. L'école voisine utilise ces infrastructures sportives puisqu'elle n'en possède pas.

Figure 10 : Le gymnase est au rez-de-chaussée (droite). Deux autres locaux sportifs se trouvent au sous-sol (gauche). (Centre Durocher, 2015)

2.4 Pertinence d'un espace culturel et communautaire

Les discussions avec les responsables du centre ont permis de confirmer la pertinence de consolider des infrastructures culturelles et communautaires dans cette partie du quartier. Il a été mentionné que le centre est maintenant mieux situé, il est plus central dans le quartier et plus accessible par les transports en commun, il peut ainsi desservir un plus grand bassin de personne. Voisin immédiat de la plus grande école du quartier, d'une coopérative d'habitation pour ainés et de logements sociaux permet de faciliter son accès à une population cible.

De plus, des demandes insistantes sont faites de la part des citoyens pour la création d'une maison de la culture dans le quartier, qui inclurait une succursale de la bibliothèque de Québec[6]. Des articles, des communiqués et des entrevues sont diffusés depuis l'annonce de la démolition de l'ancien centre Durocher (voir Annexes IV et V). Bien que ces revendications soient orientées dans le but de sauver le bâtiment situé sur la rue Durocher, elles témoignent du désir des résidents et du besoin d'infrastructures culturelles et communautaires dans le quartier.

Le noyau paroissial de Saint-Malo et son ancienne salle paroissiale sont des éléments liés à la mémoire du quartier et à la culture populaire. Ce sont des lieux du patrimoine local qu'il serait pertinent d'utiliser pour la diffusion de la culture et la continuité des activités communautaires. Le projet participerait également à la revitalisation du quartier et à sa requalification.

Le programme associé au projet intègre donc différentes fonctions pour soutenir la vie communautaire au sein du lieu. L'ancienne salle paroissiale est transformée en bibliothèque, alors que le gymnase devient un centre de loisir logeant les espaces sportifs et les salles polyvalentes. Finalement, le presbytère est intégré à l'ensemble, et est réaménagé en maison communautaire.

---

[6] *Maison de la culture de Saint-Sauveur, p.2*

3 CADRE CONCEPTUEL

Dans le cadre du projet, des interventions sont proposées à deux échelles. Premièrement, à l'échelle urbaine, car un travail est effectué sur l'îlot paroissial. Il est donc abordé brièvement des études concernant la rénovation des quartiers centraux. Deuxièmement, l'objet principal du projet se fait à l'échelle des bâtiments, et ce sont des théories reliées au patrimoine et au concept des tiers-lieux qui sont explorées, afin de guider la conception architecturale.

3.1 L'espace communautaire et la restauration urbaine

Un travail de transformation et de revitalisation est proposé sur l'îlot paroissial, car le projet s'inscrit dans une dynamique plus grande de revitalisation du quartier. La restauration des quartiers centraux est un thème abordé par Andrew Hurley, professeur d'histoire à l'Université de Missouri-St-Louis, et par Thomas Kirszbaum, sociologue et chercheur français qui se penche sur les questions des politiques urbaines.

Le quartier Saint-Sauveur est considéré comme un quartier central à Québec, mais il n'a pas encore subi de véritable revitalisation, comme c'est le cas pour les quartiers de la haute ville et le quartier Saint-Roch. Cependant, le quartier est en voie de subir de plus en plus de transformations. En effet, différents projets de démolition d'anciens bâtiments, et de construction de nouveaux édifices voient le jour. De plus, dans le plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec, le quartier est désigné comme milieu résidentiel à valoriser à court terme, et les rues Marie de l'Incarnation et Saint-Vallier sont identifiées comme des artères commerciales à revitaliser ou à évaluer (vois Annexe II).

Dans son ouvrage «*Beyond Preservation: Using Public History to Revitalize Inner Cities»,* Hurley (2010) souligne que travailler à la conservation des quartiers centraux est une stratégie de revitalisation. Cela engendre une amélioration de la qualité de vie et stimule la fierté locale par la valorisation de l'histoire qui donne une identité distincte au quartier. Cependant, il en

découle souvent l'embourgeoisement du secteur, ce qui délocalise les populations les plus vulnérables. Le fait de conserver et restaurer des bâtiments liés à l'histoire du quartier est une bonne stratégie pour attirer de nouveaux investissements, mais ce potentiel doit être utilisé pour accueillir des communautés stables, diversifiées et enrichissantes (Hurley, 2010, 30).

Kirsbaum (2008, 18) énonce à cet effet que la mixité des quartiers centraux passe par le développement communautaire, « De même, on ne saurait surestimer le rôle joué par le développement communautaire dans la diminution, observée durant les années 1990, du nombre de quartiers centraux à haute densité de minorité de pauvres.»
Kirszbaum parle de créer une mixité endogène, c'est à dire à partir des gens issus du quartier, et non par l'arrivée de nouveaux occupants plus fortunés. C'est par le développement des ressources collectives de la communauté que les individus qui veulent améliorer leur condition pourront atteindre un niveau social plus élevé. Ces ressources collectives sont puisées dans le capital foncier, physique, commercial, intellectuel, relationnel et civique (Kirsbaum, 2008, 21).

Utiliser un site et des bâtiments reliés à l'histoire est un geste qui participera à la revitalisation du quartier. Le noyau paroissiale de Saint-Malo fait partie des différentes ressources de la communauté, par son histoire et par ses fonctions communautaires, qui pourront servir afin d'améliorer la qualité de vie des résidents.

3.2 Théories du patrimoine

Pour travailler à la revitalisation du site, et plus particulièrement du centre communautaire actuel, un regard est porté sur le point de vue de Camillo Boito, architecte et écrivain italien au XIXe et XXe siècle. Le point de vue de Johannes Cramer et Stefan Breitling, spécialistes en histoire de l'architecture et en conservation, est également étudié, puisqu'ils énoncent des lignes directrices similaires à la théorie de Boito, mais dans un contexte plus actuel. The Getty Conservation Institute classifie les valeurs associées à la conservation du patrimoine, ce qui permet de faire ressortir les éléments de valeur appartenant au centre communautaire.

3.2.1 Théorie du patrimoine selon Boito

L'approche de Boito aux bâtiments anciens a été élaborée dans un contexte où la restauration et la conservation des bâtiments à valeur historique suscitaient de vifs débats. Ce qu'il propose demeure encore applicable, car il ne donne pas de directives précises concernant des techniques ou une esthétique associée à son époque, mais énonce plutôt des concepts à respecter lors d'interventions sur des bâtiments historiques. Sa théorie fort bien explicitée concerne davantage les monuments historiques et leur restauration, elle est très rigoureuse sur la façon d'intervenir sur ce type de bâtiments. Dans le cas du centre communautaire, et plus précisément de l'ancienne salle paroissiale qui en fait partie, seulement certains points de la théorie de Boito sont pertinents, puisque le bâtiment n'a pas de classement patrimonial, même si sa valeur dans le quartier est indéniable.

L'affirmation qui s'applique le mieux concerne l'importance, lors d'une intervention, de distinguer ce qui a été rajouté, afin de ne pas tromper l'observateur. Ce serait mentir que de copier ou de refaire comme si cela avait été fait anciennement, par exemple en reprenant le même matériau et le même style architectural. Boito propose donc huit lignes directrices applicables en fonction des cas. Deux points en particulier s'appliquent donc à la situation de l'ancienne salle paroissiale, soit « 1° différence de style entre le nouveau et l'ancien ; 2° différenciation des matériaux de fabrication» (Boito, 1893, 41). Il précise cependant que les adjonctions à un bâtiment ancien doivent également se faire afin de conserver une certaine unité :
« […] ces adjonctions ou rénovations devront être effectuées dans un style différent de celui du monument, en prenant bien garde à ce que les formes nouvelles ne jurent pas trop avec la perspective d'ensemble quant à la dimension artistique.» (Boito, 1893, 45).

Ce type d'intervention apporte un point particulièrement intéressant, car cela permet la lecture des différentes strates de l'histoire du bâtiment. Ces recommandations sont plus particulièrement appliquées aux interventions sur la salle paroissiale, mais peuvent également inspirer le réaménagement du gymnase, qui est plus actuel et qui ne possède pas de valeur historique. Dans l'ensemble existant du centre, on peut déjà lire deux époques différentes, soit celle de la salle paroissiale de 1924, et du gymnase, construit durant les années 1970. Les interventions proposées sont donc une couche supplémentaire ajoutée à l'ensemble, ce qui apporte un défi, celui de ne pas surcharger les bâtiments par des styles et des formes hétéroclites.

3.2.2 Théorie du patrimoine selon Cramer et Breitling

Le point de vue que Cramer et Breitling apportent, dans leur ouvrage *Architecture in Existing Fabric*, concerne les interventions sur des bâtiments historiques. Ils mentionnent l'importance de bien connaître l'histoire, la structure et les matériaux du bâtiment qui sera retouché. Ils suggèrent d'examiner les différentes caractéristiques d'un bâtiment historique et leurs valeurs, afin de les rendre visibles pour les observateurs (Cramer et Breitling, 2007). De plus, ils soulignent la pertinence de faire des recherches et des relevés afin d'inventorier les différents éléments du bâtiment et son état, cela permet de saisir le degré d'importance des détails historiques, et par le fait même savoir les différents degrés d'interventions nécessaires. «L'architecture des bâtiments individuels est toujours une contribution à la mémoire collective générale et est un élément de mémoire culturelle.» (Cramer et Breitling, 2007, 19).

Les recommandations de Cramer et Breitling se rapprochent de ce qui est énoncé par Boito. Ils suggèrent de différencier l'addition architecturale du bâtiment existant, et de construire ce qui est nouveau de manière contemporaine, sans tenter d'imiter l'ancien. Une harmonisation est possible par la reprise des lignes principales, de la trame ou de matériaux déjà existants, mais ils doivent être réinterprétés d'une façon distincte pour que l'addition ait son indépendance. Les éléments caractéristiques du bâtiment ancien peuvent servir de guide ou d'inspiration, sans toutefois être recopiés. L'intervention contemporaine doit posséder les caractéristiques de son époque, puisqu'elle forme une nouvelle strate d'histoire dans le bâtiment. «La différence entre le bâtiment original et le nouveau donne place à de nouvelles expressions.» (Cramer et Breitling, 2007,138).

Les fonctions prévues pour le bâtiment doivent également être appropriées, car de cela dépend grandement la fonctionnalité des nouvelles interventions. Il est donc suggéré de laisser la forme et la structure du bâtiment d'origine guider les nouvelles fonctions qui y seront insérées. Finalement, les nouvelles fonctions et interventions sont guidées par l'essence du bâtiment ancien, mais doivent apporter des améliorations, tant au niveau de ses usages qu'au niveau de son attractivité.

3.2.3 Établir les valeurs

Établir les valeurs associées à un bâtiment permet de proposer des interventions plus susceptibles de le respecter et de le valoriser. Les différentes portions du centre communautaire actuel sont donc évaluées à lumière des valeurs mises en évidence par Randall Mason dans le rapport de recherche *Assessing the Values of Cultural Heritage,* réalisé par The Getty Conservation Institute (figure 11). Cet exercice permet de comprendre que c'est la salle paroissiale qui possède une plus grande valeur, alors que l'agrandissement de 1945 et le gymnase ont une valeur moindre.

Valeurs socioculturelles		1- SALLE PAROISSIALE (1924)	2- AGRANDISSEMENT (1945)	3-4 GYMNASE ET ENTRÉES (1977)
Historique	- Lien avec le passé - Éducationnel - Artistique	● ●		●
Culturelle / Symbolique	- Construire un lien culturel avec le present - Historique, politique, ethnic, etc. - Stimuler l'identité d'un groupe	● ● ●		
Sociale	- Créer des connections sociales - Utilisation du site pour des reunion - Attachement à un lieu ou identité	● ● ●	●	●
Spirituelle / Religieuse	- Provient de croyances et enseignements - Émerveillement	●		
Esthétique	- Qualités visuelles - Design et evolution - Expérience sensorielle	● ●		
Valeurs économiques				
Valeur d'usage	- Font partie du marché existant - On peut mettre un prix	● ●	●	● ●
Valeur de non-usage	- Ne font pas partie du marché - Difficile de mettre un prix - Lien avec les valeurs socioculturelles	 ●	 ●	
Existence	- Basée seulement sur l'existence du patrimoine, on désire qu'il reste là et on est prêt à mettre l'argent pour ça.	●		
Option	- Basée sur le fait que peut-être la personne va vouloir l'experimenter. On veut faire quelque chose avec mais on ne sait pas encore quoi.	●		
Legs	- Basée sur la volonté de léguer le patrimoine aux futures générations. Prêt à tout faire pour le transmettre.	●		

Figure 11 : Tableau d'identification des valeurs, élaboré à partir des valeurs établie par Mason (Mason, 2000)

L'ancienne salle paroissiale est donc traité avec plus de sensibilité et ses caractéristiques distinctes ne sont pas altérées. Ses valeurs principales relevées sont les suivantes :

- Valeur historique : Lien avec le passé du quartier
- Valeur culturelle et symbolique : Stimule l'identité d'un groupe, c'est-à-dire les résidents du quartier
- Valeurs sociales : Permets les rassemblements populaires, les activités communautaires et les connexions sociales.
- Valeur esthétique : Le bâtiment à des qualités matérielles et un design associé à l'époque de sa construction.
- Valeur d'usage : Le bâtiment est encore bien utilisable et fonctionnel.
- Valeur d'existence : C'est un objet de l'histoire du quartier qu'il est pertinent de conserver.

Les interventions postérieures (agrandissement, gymnase) sont, quant' à elles, beaucoup moins riches, ce qui laisse une plus grande liberté d'intervention.

3.3 Concept du troisième lieu

3.3.1 Théorie de Oldenburg

Ray Oldenburg est un sociologue américain qui a apporté le concept de «third-place», qui peut être traduit par «tiers lieux» ou «troisième lieu». Suite à des études et des observations sur les comportements sociaux de la population américaine dans les banlieues, il a pu établir que ce changement de mode de vie, par rapport au mode de vie urbain, avait créé des lacunes, surtout au niveau de la qualité de la vie sociale. La vie quotidienne, afin d'être détendue et satisfaisante, doit avoir un équilibre dans trois domaines d'expérience. Le premier domaine est domestique (le foyer), le second est productif (le travail) et le troisième concerne exclusivement la vie sociale, qui prend souvent place dans les lieux publics informels. Ce troisième domaine offre en même temps la base de la communauté tout en célébrant celle-ci. (Oldenburg, 1989)

Oldenburg souligne la nécessité d'avoir des lieux de vie sociale, autre que le foyer ou le travail, pour décompresser, les tiers-lieux. Ceux-ci consistent en des espaces de vie pour les

rencontres sociales informelles, qui permettent d'évacuer le stress à travers le contact humain. Même si la tendance est de penser que c'est au travail ou à la maison que ce type de besoin peut être comblé, Oldenburg souligne que cela ne s'est pas révélé le cas. Il aborde le phénomène des banlieues qui ont en quelque sorte mené à la disparition de lieux partagés, propices aux échanges et à l'interaction sociale, qui étaient jadis présents sous la forme de taverne du coin, de bistro ou de café, de comptoir à soda ou de l'épicerie locale. Ces lieux fréquentés autrefois par la population résidant et travaillant en milieu urbain répondaient à divers besoins d'échange, de débat, d'expressions ou de détente. Il est donc pertinent de penser que dans les quartiers urbains aujourd'hui, de tels sortes de lieux ont encore leur place et leur nécessité, peu importe la classe sociale ou le niveau de confort du foyer. Selon Oldenburg (1989), une maison, aussi confortable soit-elle, ou un emploi, aussi prometteur soit-il, ne peuvent jamais tout à fait satisfaire pleinement le besoin de contact humain et d'échange social. Afin que le centre culturel et communautaire soit vécu comme un troisième lieu et puisse répondre au besoin d'échange et de contact humain, il faudra non seulement y trouver un programme d'activités propices pour ces interactions, mais aussi offrir un environnement physique adéquat. Oldenburg mentionne à ce sujet plusieurs recommandations qui guident la création de ce troisième lieu dans le quartier.

Premièrement cet espace doit être un terrain neutre, où les classes sociales, l'origine ou les valeurs ne dictent pas de hiérarchie ou de discrimination. C'est un lieu où tous sont égaux et ont leur droit d'être présents. Dans la mission du centre communautaire qui occupe actuellement le bâtiment, les notions d'acceptation et d'ouverture sont mises de l'avant, et les résidents du quartier sont accoutumés à ce que ces valeurs soient véhiculées à l'intérieur du centre. Cet espace communautaire est donc propice à perpétrer cette philosophie.

Un second aspect apporté par Oldenburg est celui d'offrir un lieu propice au flânage. Bien que ce concept soit perçu comme négatif, le fait de déambuler, s'attarder ou rester sans aucune raison constitue l'un des avantages des tiers-lieux. Cela constitue une opportunité pour plusieurs de sortir de l'isolement du foyer, soit pour se trouver dans un lieu d'activité, d'être avec les gens, mais sans nécessairement entrer en contact, soit pour effectivement avoir des opportunités de conversations et d'échange. Il faut cependant spécifier que tel que décrit par Oldenburg, il y a aussi dans ces lieux de flânage et de détente un aménagement pour s'asseoir ou se détendre, et souvent la possibilité de consommer nourriture ou breuvage, mais sans obligation. Des espaces pour flâner, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont proposés dans le programme du

centre culturel. La présence même de la bibliothèque soutient ces activités, mais un espace sera proposé également dans le centre de loisirs. L'importance de ces lieux pour consommer, flâner ou côtoyer des gens appuie le choix d'intégrer à l'ensemble le presbytère de Saint-Malo, afin d'en faire une maison communautaire.

L'accessibilité du lieu est un autre aspect important, tant au niveau des heures possibles de fréquentation, que de la situation géographique. L'emplacement est un facteur majeur pour favoriser la création d'un troisième lieu à travers le centre culturel, puisqu'il se situe dans un quartier dense où la population, en grande proportion des jeunes et des personnes âgées, se déplacent principalement en marchant. L'emplacement de l'espace culturel et communautaire a donc été également choisi pour sa centralité dans le quartier, sa visibilité sur un axe principal et sa proximité des transports en commun.

La possibilité de tenir des rassemblements ou des groupes informels de discussion est une autre caractéristique des tiers-lieux. De nouveaux espaces seront donc proposés tant à l'extérieur que dans les différents bâtiments.

Finalement, un troisième lieu dépend beaucoup de la cohésion sociale qu'on y trouve, et est décrit par Oldenburg comme « des lieux de rassemblement où la communauté est le plus active et où les gens sont davantage eux-mêmes» (Oldenburg, 1989, 20)

3.3.2 La bibliothèque et l'espace communautaire comme troisième lieu

Le concept du troisième lieu concept est de plus en plus associé aux bibliothèques, dont les activités se diversifient ; elles n'offrent plus seulement des services de prêt et de consultation de documents, mais également diverses activités culturelles, des espaces pour des rencontres et l'accès au multimédia. Elles rejoignent ainsi plusieurs catégories de personnes aux intérêts variés.
André Lacroix énonce bien une nouvelle définition de la bibliothèque contemporaine :

> «La bibliothèque est le lieu par excellence de paradoxes, de tensions et de variables quasi illimitées. […] Lieu d'ouverture et de dynamisme propice à des synergies nouvelles, à la création de capital culturel, intellectuel et spirituel, social et économique. Lieu aussi pour voir et faire autrement afin d'imaginer et de réaliser le futur.»(Lacroix, 2013, 33)

Lacroix suggère qu'une attention particulière soit apportée à l'organisation intérieure afin de la rendre fonctionnelle et efficace, puisque la diversification de ses fonctions en fait un lieu très fréquenté.

De plus, son architecture est sujette à devenir un symbole dans son entourage, dû à la grande variété de personnes la fréquentant et qui s'y associe. Le rôle de la bibliothèque, tel que décrit par Lacroix, rejoint celui associé aux tiers-lieux,:

> «Lieu d'inclusion et d'intégration, d'accès libre et gratuit ouvert à tous et à toutes où ni l'âge, le sexe, ni l'intelligence ou l'éducation, ni la religion ou le capital ne sont des facteurs de discrimination. Seul lieu véritable de l'égalité des chances, du droit à l'information, de la libre circulation des idées et des hommes.»
> (Lacroix, 2013, 33)

Cela rejoint les objectifs qui sont recherchés par le nouvel espace culturel et communautaire, c'est pourquoi la nouvelle bibliothèque est une fonction importante dans la création d'un troisième lieu dans le quartier. De plus, une emphase particulière sera mise sur un espace multimédia (ordinateur, jeux vidéo, tablettes intelligentes, livres numériques, projections), qui présente un vif intérêt pour les jeunes, mais qui permet aussi d'initier les utilisateurs qui n'ont pas accès à ce type de technologie à la maison ou au travail.

La bibliothèque a cette rare caractéristique d'être un lieu ou le flânage est autorisé et même normal. Cet aspect des tiers-lieux est important, car il permet à une partie de la population, des jeunes, des personnes seules ou âgées, d'avoir un terrain d'accueil sans obligation lorsqu'ils quittent leur foyer. Ces personnes représentent une forte proportion dans le quartier, et leur offrir ce lieu culturel, éducatif et divertissant est un outil de plus pour favoriser l'intégration sociale et la persévérance scolaire.

4 LE PROJET

Le projet s'est développé en tenant compte des recommandations énoncées par les théoriciens analysés plus tôt. Si le concept du troisième lieu peut s'appliquer au niveau des bâtiments et de l'intégration urbaine, les théories de Boito s'appliqueront davantage aux bâtiments.

4.1 Programme

Le programme de l'espace culturel et communautaire reprend une grande partie des fonctions actuelles du centre Durocher, puisque celles-ci servent déjà bien la population du quartier. On y trouve principalement deux grandes salles de rassemblement, une zone famille, des locaux polyvalents, des bureaux administratifs, un gymnase et deux salles de sports. Le centre aimerait améliorer ses services et offrir plus d'activités, telles que des cuisines communautaires et une garderie. Le programme s'inspire également de ce qui est demandé par les résidents comme infrastructures culturelles et communautaires, comme une succursale de la bibliothèque de Québec et une salle de diffusion artistique. Afin de renforcer l'offre communautaire et de soutenir la fonction de troisième lieu, de nouvelles fonctions sont également proposées.

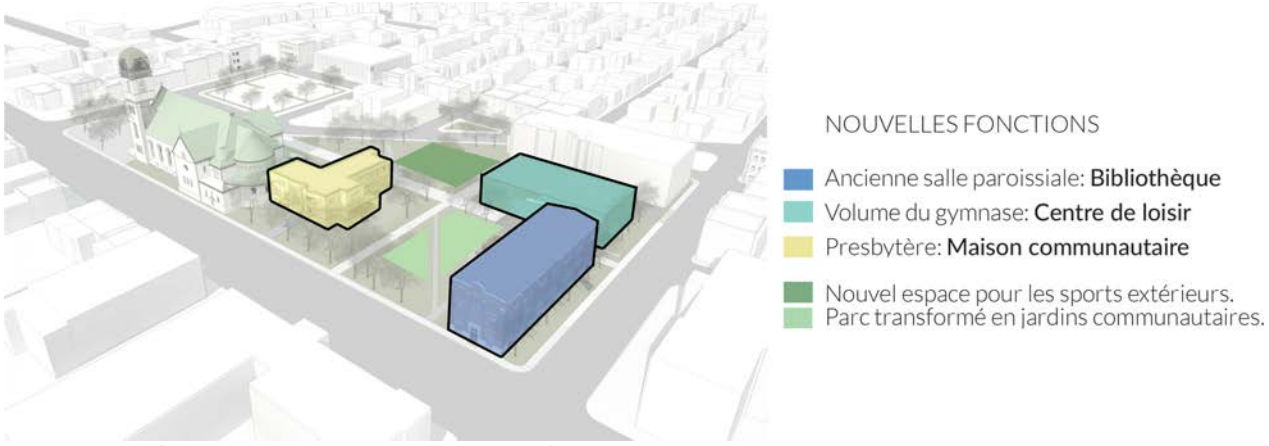

Figure 12 : Schéma de la distribution des fonctions
(Léa Paquet, 2016)

La programmation de l'ensemble propose donc une nouvelle distribution spatiale des fonctions existantes et l'ajout de nouvelles fonctions venant soutenir la vocation communautaire du lieu. La portion ancienne du centre communautaire actuel, l'ancienne salle paroissiale, est transformée afin de devenir une succursale de la bibliothèque de Québec, avec une orientation vers les jeunes et l'accès au multimédia. Une autre portion du centre devient un centre de loisirs, qui inclut le gymnase et les salles sportives actuelles, en plus de nouveaux locaux polyvalents et une grande salle de diffusion. Finalement, le presbytère loge la maison communautaire, où sont aménagés une buanderie, un café, une garderie, une zone famille, des cuisines collectives et un espace administratif.

4.2 Intégration dans le quartier

Afin d'intégrer les bâtiment sdans un ensemble cohérent et connecté avec le quartier, des interventions ont été proposées sur l'ilot paroissial. La prémisse de ces interventions est l'essai d'Éric Lizotte, *«Les parvis sont ouverts : L'église et le parvis au cœur de la conception de places publiques structurantes de la requalification des noyaux paroissiaux de Québec.»*
(voir Annexe VI)

Figure 13 : La transformation de l'îlot paroissial proposé par Éric Lizotte
(Lizotte, 2014)

Il propose de mettre en valeur les déplacements actifs et l'accessibilité en rendant l'îlot accessible seulement aux mobilités douces. Ainsi, la rue de l'Aqueduc devient piétonne sur la section qui traverse l'îlot, mais demeure un axe structurant dans les déplacements. Le parvis devant l'église Saint-Malo et le stationnement adjacent sont transformés en place publique. L'espace est encadré par de nouveaux bâtiments et une densification des lots existants est proposée à long terme. Certaines de ces interventions sont retenues dans l'élaboration du projet. Tout d'abord la piétonnisation de l'îlot ainsi que la conservation du tracé de la rue de l'Aqueduc sont appliquées.

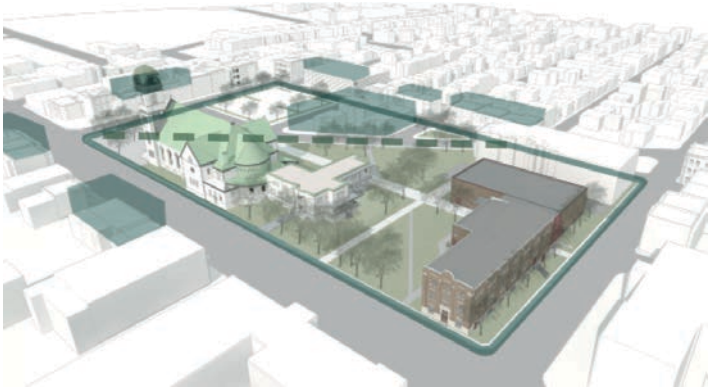

Figure 14 : Schéma des interventions de Lizotte retenues pour le projet
(Léa Paquet, 2016)

De plus, la densification de certains lots est un concept qui sera aussi tenu en compte, car ce quartier est appelé à se développer. En effet, l'espace de stationnement qui constitue la nouvelle place publique est proposé comme une zone à densifier, apportant des espaces de stationnement en sous-sol, des commerces au rez-de-chaussée et des logements aux étages supérieurs, ce qui apportera une nouvelle dynamique au sein de l'îlot.

Dans le cadre de la création de l'espace culturel et communautaire, les interventions d'intégration dans le quartier se sont faites majoritairement à l'extrémité de l'îlot où se trouve le centre communautaire actuel. Le but est de perméabiliser l'ensemble, afin de le rendre accessible et plus appropriable. Le geste majeur consiste donc à retirer une portion du bâtiment du centre communautaire, la portion qui relie l'ancienne salle paroissiale au gymnase et qui sert actuellement d'entrée principale. Ce geste permet de libérer une partie du volume original de la salle paroissiale, mais surtout de briser l'effet de barrière que représentait le centre, tout en permettant de rétablir le tracé original de la rue Bouffard. Ce dégagement permet d'accéder au cœur de l'îlot à partir de la rue Raoul-Jobin, et de le traverser dans toute sa longueur.

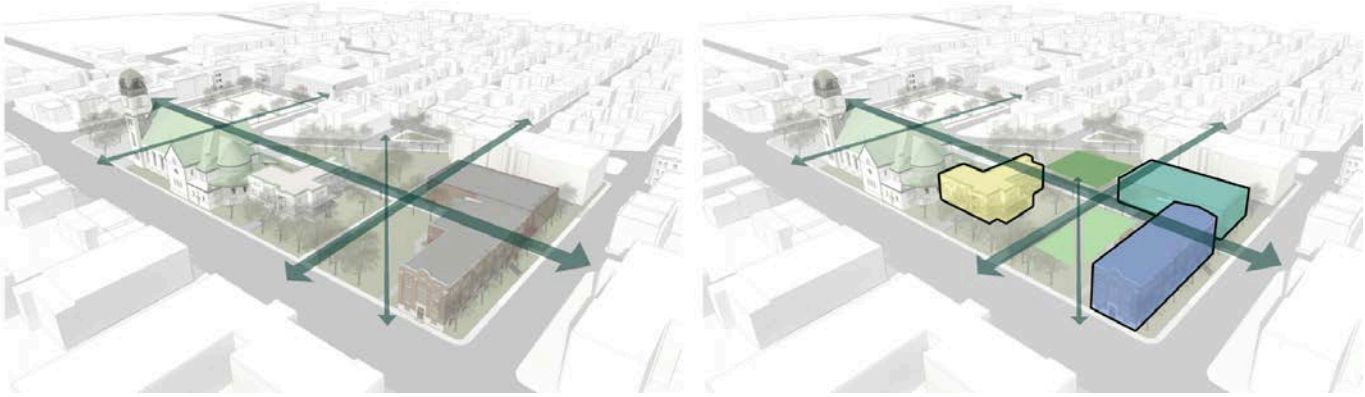

Figure 15 : Schéma des interventions proposées sur l'îlot paroissial
(Léa Paquet, 2016)

Certains tracés de rue ou de chemins informels existants sont également soulignés, afin de permettre aux passants de traverser l'îlot et d'accéder au centre culturel et communautaire. Ces tracés découpent la parcelle et dégagent des espaces auxquels sont attribuées de nouvelles fonctions. Le dégagement devant le volume du gymnase est pourvu d'une surface gazonnée et encadrée de mobilier urbain, afin qu'il puisse servir de terrain sportif ou comme espace complémentaire à la place publique proposée par Lizotte lors de marchés publics, de fêtes de quartier ou de rassemblements.

Figure 16 : Vue de l'espace dégagé devant le centre de loisirs
(Léa Paquet, 2016)

Le parc boisé entre la salle paroissiale et le presbytère est un espace riche qui apporte une réelle qualité à l'espace urbain dense et bruyant qui l'entoure. En effet, la rue Marie de l'Incarnation est une artère fréquentée et le quartier alentour est presque entièrement bâti. Dans la chaleur et le bruit, cet espace vert occupé d'arbres matures se révèle fort attrayant et plein de potentiel. Il est actuellement peu aménagé, c'est pourquoi dans le cadre du projet il est proposé d'y installer des jardins communautaires, des espaces dégagés et du mobilier urbain afin de permettre aux résidents du quartier de profiter du lieu et de l'utiliser. Les jardins sont aménagés en tenant compte des différents axes empruntés par les passants qui traversent le parc, afin d'en conserver la perméabilité. Les jardins sont à la disposition tant des résidents du quartier que des utilisateurs du centre communautaire, pour les cuisines collectives, ou des jeunes des écoles avoisinantes.

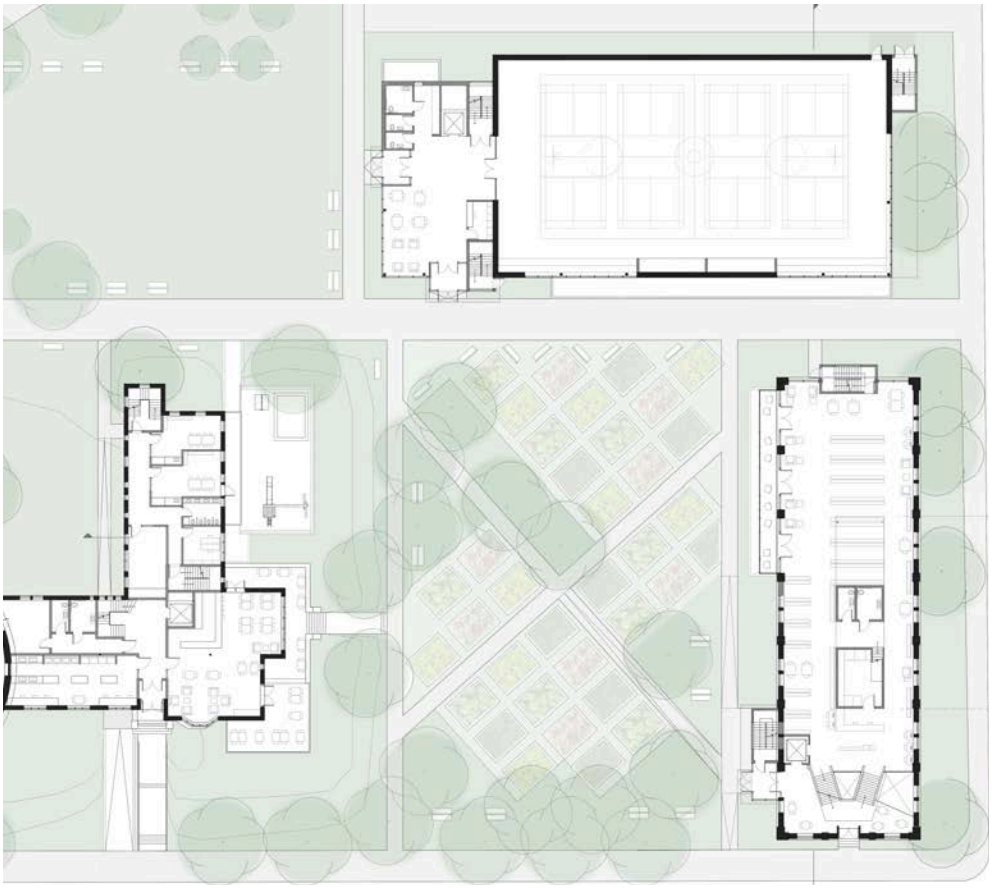

Figure 17 : Les nouveaux tracés dans l'îlot et l'intégration des jardins communautaires.
(Léa Paquet, 2016)

4.3 Interventions architecturales

Le centre communautaire actuel étant composé des différents ajouts dans le temps, celui-ci a été divisé en deux volumes principaux. La salle paroissiale possède une valeur esthétique et historique, elle est donc dégagée des ajouts qui l'encombrent, pour lui redonner son volume d'origine. Non seulement certains des ajouts qui ont été faits durant les années se distinguaient mal du bâti d'origine, mais ils ne représentaient pas de grande valeur. La soustraction du volume qui reliait la salle paroissiale et le gymnase n'a donc pas pour unique but de perméabiliser l'îlot, mais aussi de dégager l'ancien bâtiment.

4.3.1 La bibliothèque

La fonction choisie pour prendre place dans l'ancienne salle paroissiale est la bibliothèque. Cramer et Breitling soulignent l'importance de donner une fonction appropriée à un bâtiment lorsqu'il est restauré. Puisque la bibliothèque est un lieu public ouvert à tous et accessible presque en tout temps, celle-ci permet à une grande quantité et variété de gens de la fréquenter. La salle paroissiale possède une histoire et un cachet particulier, il est donc adéquat de permettre au plus grand nombre de personnes d'en profiter. De plus la simplicité de sa structure et sa fenestration abondante permettent d'aménager des espaces de qualité aisément.

Le parti choisi pour intervenir sur le bâtiment de l'ancienne salle paroissiale est celui de conserver son aspect extérieur, puisque c'est cette esthétique qui lui donne son identité. Les différentes caractéristiques de la salle paroissiale ont été répertoriées afin d'être mises en évidence, comme il a été recommandé plus tôt (Cramer et Breitling, 2007). C'est donc principalement dans sa facture extérieure que le bâtiment a conservé certains éléments qui le distingue, tels que les ornements et la symétrie de sa façade avant, la trame structurale soulignée par les colonnes visibles des murs extérieurs et le rythme constant des ouvertures.

Figure 18 : Détail de l'ornementation particulière de la façade avant
(Image Google Street View, 2015)

Un autre élément caractéristique est la forme simple et fonctionnelle qu'avait la salle paroissiale avant d'être agrandie. Une première action est de lui redonner son volume d'origine, en retirant certains ajouts. Elle a été débarrassée précédemment de l'intervention qui la reliait au gymnase. Elle est ensuite dégagée du volume de locaux ajoutés vers 1945, sur la façade du côté du parc. Cet ajout respectait très mal les deux recommandations énoncées par Boito, « 1° différence de style entre le nouveau et l'ancien ; 2° différenciation des matériaux de fabrication» (Boito, 1893, 41). Cela créait de la confusion dans la lecture du bâtiment, car il était difficile de déterminer ce qui faisait partie du bâtiment d'origine et ce qui avait été ajouté. Le bâtiment retrouve donc sa forme originale, bien que ses façades portent les cicatrices des interventions passées. Celles-ci ont guidé la conception des interventions contemporaines pour en faire une bibliothèque. En effet, les ajouts qui ont été proposés pour accommoder les nouvelles fonctions le sont seulement sur les façades qui ont déjà été transformées par le passé. Cela permet de laisser intactes celles qui n'ont encore subi aucune intervention, permettant ainsi de mettre en valeurs les traits distinctifs d'origine du bâtiment. Deux visages de la bibliothèque sont alors visibles: en regardant depuis Marie de l'Incarnation vers le nord-est, la salle paroissiale est perçue presque dans son état initial, en regardant depuis le parc vers le sud-est on voit les interventions contemporaines, qui signifient la nouvelle vocation du bâtiment.

Les interventions sur la salle paroissiale sont donc situées sur la façade côté parc et sur la façade arrière, qui fait face au gymnase. Des volumes extrudés de chaque façade permettent d'intégrer les escaliers d'issues. Ces volumes sont d'une géométrie simple, s'insèrent dans la trame structurale existante du bâtiment et possèdent un parement métallique clair. Par ces attributs, ces ajouts se distinguent de l'existant afin de ne pas nuire à la lecture de l'ensemble d'origine, conformément aux recommandations de Boito. Afin d'éviter que ces volumes soient opaques et hostiles, une ouverture a été faite sur toute la hauteur de chaque volume. Apportant lumière dans l'issue et de la profondeur, lorsque perçues de l'extérieur, ces ouvertures sont un prétexte pour afficher des escaliers architecturaux en bois, dont la facture sera reprise à l'intérieur du bâtiment et sur le bâtiment du centre de loisirs.

Figure 19 : Détail des escaliers d'issue sur la bibliothèque et sur le centre de loisirs
(Léa Paquet, 2016)

La grande ouverture laissée par le retrait du bloc de locaux datant de 1945 est un prétexte pour apporter une nouvelle qualité d'espace à l'intérieur de la bibliothèque. Saisissant cette recommandation de Cramer et Breitling , «La différence entre le bâtiment original et le nouveau donne place à de nouvelles expressions.»(2007,138), cette ouverture est donc pourvue d'un mur vitré sur les deux principaux niveaux, en conservant les colonnes de la structure existante. Cela permet de faire entrer la lumière abondamment, tout en permettant une meilleure connexion visuelle entre la bibliothèque et le parc. Afin d'intégrer cet élément nouveau, la structure de ce mur vitré reprend la trame proposée par les fenêtres existantes, un élément caractéristique du bâtiment. De plus, un balcon est aménagé le long de cette façade vitrée,

permettant aux espaces de lecture de la bibliothèque de se prolonger vers l'extérieur. Sous le balcon est aménagée une margelle qui permet une meilleure entrée de lumière au sous-sol, afin d'atténuer l'ombre que pourrait apporter le balcon.

Figure 20 : Le balcon de la bibliothèque, vue en élévation (gauche) et en coupe (droite)
(Léa Paquet, 2016)

L'entrée à l'avant du bâtiment est rétablie, pour redonner à la façade avant le rôle de visage principal du bâtiment. Les portes d'origine sont conservées, mais un renfoncement dans la façade est créé afin d'établir un seuil protégé. Une nouvelle entrée est aménagée sur la façade du parc, en complément avec le bloc d'issue, afin d'offrir un accès universel. Les deux entrées aboutissent sur un palier commun à l'intérieur de la bibliothèque.

Figure 21 : Les deux entrées repositionnées à l'avant du bâtiment
(Léa Paquet, 2016)

À l'intérieur, la travée avant de la structure du bâtiment est retirée afin de dégager l'espace en hauteur. Cela permet l'intégration d'un escalier architectural qui distribue les trois niveaux de la bibliothèque, et qui permet d'apprécier le bâtiment et sa façade avant dans toute leur hauteur. Un ascenseur est également accessible à partir du palier d'accueil, afin de favoriser un accès aisé et rapide à tout type de visiteurs.

Figure 22 : L'escalier architectural qui distribue les niveaux
(Léa Paquet, 2016)

L'intérieur du bâtiment est complètement libéré des différentes couches de revêtement ce qui permet de révéler sa structure. Un enduit clair est proposé, comme c'était le cas dans le bâtiment à l'origine. Cela crée une ambiance lumineuse et met en valeur la structure apparente. La matérialité des nouvelles divisions est le bois, afin de les distinguer de l'existant et pour apporter de la chaleur aux espaces. La division se fait principalement par des volumes situés au centre de l'espace, ce qui permet de conserver l'ampleur que prenaient les grandes salles d'origine qui étaient situées aux niveaux 1 et 2 du bâtiment. Au niveau 1, la hauteur sous plafond est suffisante pour offrir un espace de lecture en mezzanine, au-dessus du bloc de service. D'autres espaces de lecture sont aménagés le long du mur vitré, afin de profiter de la lumière et de créer une relation visuelle avec les autres éléments de l'îlot ; les jardins, la maison communautaire et le centre de loisirs.

Figure 23 : L'espace de lecture près du nouveau mur vitré et la mezzanine, à gauche
(Léa Paquet, 2016)

La distribution des fonctions dans la bibliothèque tient compte des besoins du quartier. La population majoritairement constituée de jeunes, de familles à faibles revenus et de personnes âgées, les services de la bibliothèque s'orientent donc pour faciliter l'accès à l'information, aux technologies et donner des espaces adaptés aux jeunes. Les périodiques et les livres pour adultes se trouvent donc au niveau 1, avec le comptoir d'accueil. Le niveau 2 est consacré aux espaces dédiés aux adolescents et aux enfants. Le niveau 0 est consacré au multimédia, offrant donc l'accès à des ordinateurs, des salles de formations en informatiques, des espaces de visionnement et de projection, afin d'offrir des installations tant pour se former, s'informer ou se divertir.

Figure 24 : Plans des niveaux de la bibliothèque et de leur fonction
(Léa Paquet, 2016)

Par ses fonctions et ses espaces variés, en plus de son accessibilité, la bibliothèque peut rejoindre différents utilisateurs et offrir des services utiles à la population. De plus, elle s'établit dans un bâtiment connu par les résidents et dont l'image marque l'histoire du quartier depuis 90 ans. Elle est en mesure de soutenir la fonction de troisième lieu devant caractériser l'espace culturel et communautaire.

4.3.2 Le centre de loisirs

Le centre de loisirs est élaboré à partir du volume du gymnase actuel. Celui-ci a été considéré comme un nouveau bâtiment indépendant suite à sa séparation de la salle paroissiale. Étant donné sa valeur patrimoniale et esthétique moindre, des interventions ont pu se faire avec plus d'ampleur. La matérialité des panneaux métalliques et du verre est la même que celle de la bibliothèque, proposant un contraste entre le matériau lisse et clair du nouveau et la brique brune et rugueuse du gymnase.

L'utilisation du même matériau pour les interventions sur la bibliothèque et sur le centre de loisirs permet d'établir une parenté entre la bibliothèque et le centre de loisirs, malgré leur époque de construction et leur facture différente. L'intervention principale sur le gymnase est d'ajouter un nouveau volume sur la façade nord-ouest (donnant sur le cœur de l'îlot) et qui se prolonge sur la toiture, soulignant par le fait même le volume du bâtiment de base. Ce volume est souligné afin de faire participer les différentes époques de construction à l'esthétique du bâtiment.

Figure 25 : Élévation du centre de loisirs et coupe de la bibliothèque. Le volume du gymnase est encore perceptible
(Léa Paquet, 2016)

L'agrandissement permet d'offrir au centre de loisirs un hall d'accueil au rez-de-chaussée, desservant le gymnase et les étages où se trouvent les nouvelles fonctions. Cet espace sert autant de zone d'accueil que d'attente. Il offre un espace de détente près des parois vitrées en relation avec les espaces verts extérieurs. Ce lieu se veut public et ouvert à tous, afin que les usagers du centre puissent s'y arrêter avant ou après leur activité, mais aussi que les résidents du quartier puissent s'y rencontrer. Il peut également être utilisé lors d'événements extérieurs sur le terrain sportif adjacent. L'aspect multifonctionnel, la possibilité de s'y arrêter ou d'y tenir des rencontres informelles sont des caractéristiques qui appuient la fonction de troisième lieu qu'incarne l'ensemble de l'espace culturel et communautaire.

Figure 26 : Le hall d'accueil du centre de loisirs
(Léa Paquet, 2016)

Les locaux servant (vestiaires, rangement et mécanique) sont situés en sous-sol, avec deux autres salles pour activités sportives. Bien que ces fonctions étaient déjà au sous-sol à l'origine, celui-ci a été réaménagé pour améliorer la distribution des espaces. Les étages supérieurs, quant' à eux, logent différents types de locaux polyvalents, servant pour les activés du centre (rencontre, ateliers, formation). Un étage est ajouté sur le toit du gymnase, qui est dédié à une grande salle de diffusion, qui accueille des réceptions, des bazars ou des fêtes tout au long de l'année. Afin de ne pas nuire au bâtiment voisin en le privant de lumière, l'étage est en retrait du côté nord-est.

Le volume original du gymnase était opaque et fermé sur l'extérieur. Dans le but de le rendre plus ouvert et connecté avec son environnement, des bandes de fenêtres ont été intégrées aux murs donnant sur le parc et sur la rue Raoul-Jobin. La section du mur en vis-à-vis avec la bibliothèque étant déjà ouverte suite au retrait du lien entre les deux bâtiments, la nouvelle paroi vitrée permet de voir les activités d'un bâtiment à l'autre. Cette intervention permet également d'améliorer le passage entre les deux bâtiments, en les ouvrant sur cet axe de circulation.

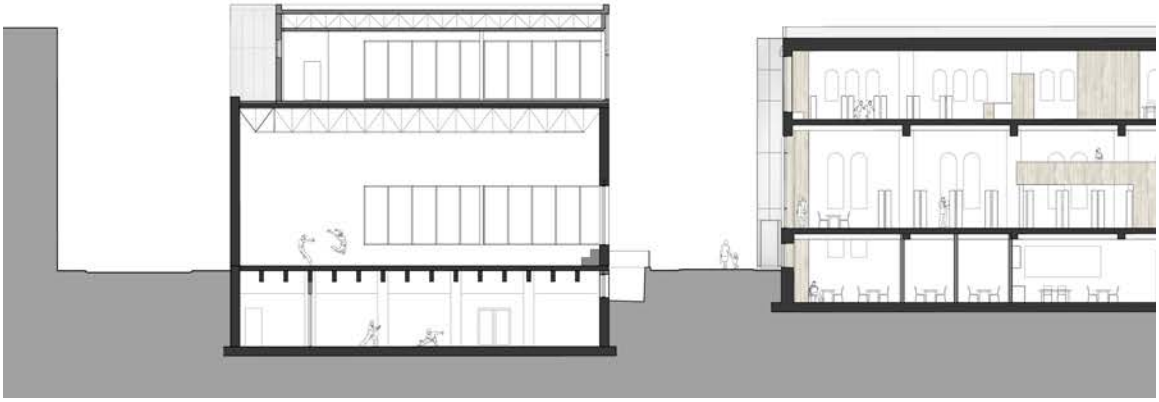

Figure 27 : Coupe illustrant le retrait de l'agrandissement sur le toit et la relation entre le centre de loisirs et la bibliothèque.
(Léa Paquet, 2016)

4.3.3 La maison communautaire

Bien que le projet soit principalement concentré sur la bibliothèque et le centre de loisirs, l'intégration du presbytère à l'ensemble a été suggérée durant le processus de conception. En effet, il est intéressant de faire participer ce bâtiment à l'ensemble, puisque celui-ci donne sur le parc et est tourné vers la bibliothèque. De plus, il loge la maison communautaire, qui offre les espaces pour des fonctions clés à la vie communautaire valorisée dans cet espace culturel et communautaire. Le presbytère est encore en fonction actuellement et loge des prêtres de différentes congrégations. C'est donc dans l'éventualité que le bâtiment ne soit plus utilisé qu'une reconversion est proposée.

Les différentes valeurs associées au bâtiment concernent davantage son aspect extérieur, qui est demeuré pratiquement intouché depuis sa construction dans les années 1950.
Puisque le bâtiment est considéré comme l'un des premiers bâtiments modernistes à Québec et qu'il demeure en bon état, les valeurs suivantes, telles que décrites par Mason (2000), lui sont attribuées : valeurs historique, esthétique, d'usage, d'existence, et d'option

La première intervention sur le presbytère est de le rendre accessible universellement. Puisque l'entrée principale est située à plus de deux mètres du niveau de la rue, le bâtiment actuel est accessible par une douzaine de marches. Une nouvelle entrée est donc proposée sur la façade principale, près de l'entrée actuelle, mais qui donne accès directement au sous-sol. Un nouveau hall d'accueil est donc proposé au sous-sol, avec un accès à l'escalier central et à un nouvel

ascenseur. C'est à ce niveau que l'on retrouve l'entrée principale de la garderie, qui occupe aussi une portion du niveau 1. L'escalier central du presbytère, qui dessert tous les niveaux, est conservé à cause de son esthétique particulière.

Figure 28 : Élévation de la maison communautaire sur la rue Marie de l'Incarnation, une nouvelle entrée et une terrasse y sont aménagées.
(Léa Paquet, 2016)

L'entrée actuelle du bâtiment est conservée, et donne accès au niveau 1, d'où l'on peut accéder à une buanderie et à un café/bistro avec terrasse. Il est proposé que ces fonctions soient exploitées en mode coopératif, afin que les avantages puissent profiter aux gens du quartier. De plus, elles permettent de fournir un service nécessaire dans le quartier (buanderie) tout en offrant un espace de rencontre et de détente qui permet de donner une nouvelle visibilité au lieu (Café). Oldenburg (1989) souligne que les cafés, comme les tavernes ou les bistros, sont les lieux de prédilection qui se sont révélés être des tiers-lieux, car ils sont propices aux conversations, offrent un terrain neutre et sont accessible à tous. La présence d'un café renforce donc la capacité du lieu à être vécu comme une extension de chez-soi.

Dans l'étage supérieur, une zone famille est aménagée, proposant des espaces de rencontre et de jeux pour les familles, les enfants et les adolescents. On y trouve aussi des cuisines collectives et un espace administratif. Les nouvelles issues nécessaires sont intégrées dans le bâtiment, sans besoin de faire d'ajouts extérieurs. Les activités de la maison communautaire se poursuivent à l'extérieur, par une petite cour aménagée pour les enfants de la garderie, et qui est situé près du cœur de l'îlot. La terrasse du Café, quant à elle, se situe sur la façade plus animée, soit près de la rue Marie de l'Incarnation. Elle profite d'une visibilité sur cette rue, mais également du parc boisé et d'une vue sur les jardins communautaires, puisqu'elle reprend en partie les dimensions et l'emplacement de la galerie existante.

Figure 29 : Vue d'ensemble du projet depuis la rue Marie de l'Incarnation
(Léa Paquet, 2016)

Pour conclure, les interventions architecturales sur les bâtiments de l'îlot paroissial sont adaptées à chaque bâtiment et à ses fonctions. C'est l'ensemble composé de la bibliothèque, du centre de loisir et de la maison communautaire qui forme ce nouvel espace culturel et communautaire du quartier Saint-Sauveur. La valorisation de l'histoire de ce quartier favorisera la fierté locale, le sentiment d'appartenance, et le sentiment de se sentir chez soi même hors de la maison.

5 CONCLUSION

Le travail d'analyse effectué sur l'îlot paroissial et les bâtiments qui l'occupe a permis de comprendre tout le potentiel de ce lieu et le rôle qu'il peut jouer dans la communauté. La création de cet espace culturel et communautaire est une intervention qui permet de perpétuer et d'améliorer les fonctions communautaires, tout en reconnectant le site avec le quartier et en valorisant des bâtiments reliés au patrimoine local. Cet espace permet d'offrir un lieu pour cultiver la vie de quartier et générer une dynamique sociale. Les interventions contemporaines sont les marqueurs de ces fonctions renouvelées.

Lors de la présentation du projet devant jury, plusieurs aspects ont été mis en évidence pour l'amélioration de celui-ci. Les recommandations concernent principalement l'intervention proposée sur le volume du gymnase pour en faire le centre de loisirs. La hauteur de l'agrandissement, ainsi que son débordement en porte-à-faux, tel une grande marquise du côté de la rue Raoul-Jobin, le rendent imposant et ne respectent pas l'échelle du bâti alentour. Il serait donc bon de retravailler ce volume en réduisant sa hauteur et en le mettant en retrait sur tous ses côtés, par rapport aux murs du gymnase. Même si cela réduirait la dimension de la salle de diffusion, les nouvelles dimensions seraient encore généreuses et adaptées à l'usage de cette salle.

La matérialité des revêtements a également été remise en question, car les panneaux métalliques de couleur claire donnent un aspect industriel au bâtiment, ce qui traduit mal sa fonction. Une nouvelle matérialité extérieure serait donc à explorer pour donner plus de chaleur aux interventions contemporaines et les harmoniser avec les matériaux, les teintes ou les textures des bâtiments alentour. Les interventions, surtout celles à l'intérieur de la bibliothèque, ont été bien reçues et appréciées.

Les entrées du centre de loisirs, tout comme celle de la bibliothèque, gagneraient à être retravaillées puisqu'elles manquent de présence et d'ampleur pour les fonctions auxquelles elles sont associées. Les entrées du centre de loisirs manquent de dégagement et il aurait été bon de les utiliser pour mettre le bâtiment davantage en relation avec les espaces verts proposés autour du bâtiment. L'aménagement proposé du presbytère, en une maison communautaire, serait à retravailler, entre autres la nouvelle entrée au sous-sol et la cour de la garderie. Cependant ces fonctions ne sont pas remises en cause, seulement l'organisation de certains espaces.

Pour conclure, la création de cet espace culturel et communautaire, par la revitalisation et l'agrandissement du centre actuel, pourrait se qualifier comme l'une des premières interventions sur un bâtiment d'envergure qui participe à la revitalisation du quartier. Il sera intéressant d'observer, dans le futur, le développement que verra Saint-Sauveur, qui semble maintenant dans une période de revitalisation qui progresse petit à petit, mais qui laisse entrevoir un avenir prometteur. Puisqu'il se présente de plus en plus comme un lieu favorisant une vie de quartier vivante, la présence d'une nouvelle infrastructure culturelle participerait à cette dynamique de quartier renaissante.

BIBLIOGRAPHIE

TIERS-LIEUX ET BIBLIOTHÈQUE:

LACROIX, Yvon-André (2013). «Lieu d'appropriation et de partage pour l'esprit et le cœur». In *Architectures de la connaissance au Québec*. Québec : Les Publications du Québec, p.32-35

OLDENBURG, Ray (1989). *The Great Good Place : Cafés, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Hangouts at the Heart of a Community*, Philadelphia : Da Capo Press, 3e édition, 384 p.

PLANTE, Jacques (2013). *Architectures de la connaissance au Québec*. Québec : Les Publications du Québec, 260 p.

SERVET, Mathilde (2011). *La bibliothèque troisième lieu, vers une redéfinition du modèle de bibliothèque.* [http://revueargus.org/?p=53] Page consultée le 15 septembre 2015.

SERVET, Mathilde (2009). *Les bibliothèques troisième lieu.* Mémoire d'étude sous la direction d'Yves Desrichard. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 83 p.

PATRIMOINE:

BOITO, Camillo. (1893) «Prélude» et «La restauration en architecture» in *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine* (Besançon : Éditions de l'Imprimeur, 2000) : 11-22; 23-68.

CRAMER, Johannes and Stefan Breitling (2007). *Architecture in Existing Fabric : Planning, Design, Building.* Basel [Switzerland], Boston **:** Birkhäuser**,** 221p.

GETTY CONSERVATION INSTITUTE (2000). *Values and Heritage Conservation : Research Report.* Los Angeles. 96 p.

GIEBELER, Georg (2009). *Refurbishment manual : maintenance, conversions, extensions.* Munich, Basel, Boston: Edition Detail, Birkhauser.

HURLEY, Andrew (2010). Ch. 1 «Preservation in the Inner City» in *Beyond Preservation: Using Public History to Revitalize Inner Cities*. Philadelphia: Temple University Press, p.1-31.

INSALL, Donald W. (2008). «Ten Degrees of Intervention» in *Living buildings : architectural conservation : philosophy, principles and practice*. Mulgrave, Vic**:** Images Pub, p. 92-221.

KIRSZBAUM, Thomas (2008). «La mixité par le développement communautaire» in *Rénovation urbaines : Les leçons américaines*. Collection La ville en débat, Paris : Presses Universitaires de France, p.17-28.

MASON, Randall (2000). «Assessing Values in Conservation Planning: Methodological Issues and Choices» *in Assessing the Values of Cultural Heritage : Reserch Report*. Los Angeles, 120p.

INFORMATIONS SUR LE QUARTIER :

Approche territoriale intégré : Saint-Sauveur (2008*). Portrait du quartier Saint-Sauveur en matière de pauvreté et d'exclusion sociale.* CDÉC de Québec, Québec, 193 p.

CHABOT, Kim (2015). «Quartier Saint-Sauveur : petite histoire de grandes transformations*»*. *Impact campus*, 10 mars 2015. Consulté en ligne entre décembre 2015 et janvier 2016. http://impactcampus.ca/arts-et-culture/quartier-saint-sauveur-petite-histoire-de-grandes-transformations/

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (2015). «Le quartier de Roger Lemelin n'a toujours pas de bibliothèque». Communiqué de presse du 16 février 2015, Québec, 1 p.

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (2015). *Maison de la culture de Saint-Sauveur.* Québec, 10 p.

LIZOTTE, Eric (2014). «Les parvis sont ouverts - L'église et le parvis au cœur de la conception de places publiques structurantes de la requalification des noyaux paroissiaux de Québec». Essai en design urbain, Québec : Université Laval, 128 p.

Réseau villes et villages d'art et de patrimoine (2008). *Histoire de raconter : Le quartier Saint-Sauveur.* Coll. Itinéraires histoire et patrimoine, Québec, 24p.

SOURCES INTERNET :

Archives de la Ville de Québec, http://www.ville.quebec.qc.ca/culture_patrimoine/archives/index.aspx (Consulté entre décembre 2015 et janvier 2016).

Bibliothèque et archive nationales du Québec, collection numérique, http://services.banq.qc.ca (Consulté entre décembre 2015 et janvier 2016).

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, http://cccqss.org/ (Consulté entre octobre 2015 et avril 2016).

Encyclopédie libre Wikipédia : Saint-Sauveur (quartier), https://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Sauveur_(quartier) (Consulté entre décembre 2015 et avril 2016).

Mon Saint-Sauveur, http://www.monsaintsauveur.com/mon-quartier/. (Consulté entre décembre 2015 et avril 2016).

Ville de Québec, *Plan directeur d'aménagement et de développement*, http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/administration/planification/pdad/ (Consulté en ligne entre décembre 2015 et janvier 2016).

ANNEXE I - Planches de présentation de la critique finale

CULTURE DE QUARTIER

La réanimation d'un lieu communautaire au coeur de l'îlot paroissial de Saint-Malo

Ce projet consiste en la création d'un espace pour cultiver la vie communautaire au sein du quartier Saint-Sauveur à Québec. Cet espace se veut un lieu de rencontre et d'activités près des gens, pour favoriser les échanges et une vie de quartier vivante. Le but est donc de redonner à la population ce lieu associé à la mémoire communautaire et mettre en valeur les bâtiments liés à son histoire.

Ces interventions permettront de bonifier les activités communautaire et combler le besoin d'infrastructure culturelle, par l'ajout d'une succursale de la bibliothèque de Québec. De plus, la consolidation et l'ouverture de l'ilôt permmettront de créer de nouveaux espaces appropriables par la population.

LE QUARTIER SAINT-SAUVEUR

LÉGENDE
- Limites de quartier
- Zone d'intervention
- Falaise
- Artères importantes
- Rayon de marche de 10 minutes

Usages:
- Résidentiels
- Commercial
- Mixte
- Institutionnel (religieux, éducation)
- Institutionnel (santé)
- Industriel
- Espaces verts et parcs
- Services communautaires
- Bibliothèque
- École primaire
- École secondaire
- Maison des jeunes ou Carrefour des enfants

LE NOYAU PAROISSIAL DE SAINT-MALO

ANCIEN COEUR DES ACTIVITÉS RELIGIEUSES, COMMUNAUTAIRES, CULTURELLES ET SOCIALES DE LA PAROISSE DE SAINT-MALO

1- Ancienne salle paroissiale,
Agrandie en 1945, puis bonifiée d'un gymnase en 1975.
Actuellement un centre communautaire
Bâtiment revitalisé dans le cadre du projet

2- Presbytère (reconvertion proposée)
3- Église Saint-Malo
4- École Saint-Malo (ancienne école pour fille)
5- Résidence (coop) pour ainés (ancienne école ménagère et service de garde)
6- Logement à loyer modique (ancienne école pour garçons

INTENTIONS

INSPIRATIONS

Proposition de réaménagement du parvis de l'église de Saint-Malo en place publique. (image tirée du travail d'Éric Lizotte).

Interventions proposées par Lizotte et retenues pour le projet:
-Rendre l'ilôt accessible seulement aux mobilités douce.
-Conserver le tracé de la rue de lAqueduc.
-Densification à long terme.

PROPOSITIONS POUR LE PROJET

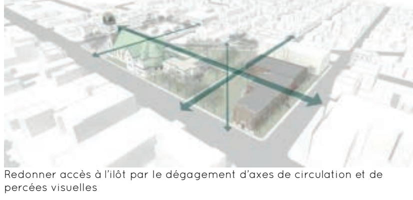

Redonner accès à l'ilôt par le dégagement d'axes de circulation et de percées visuelles

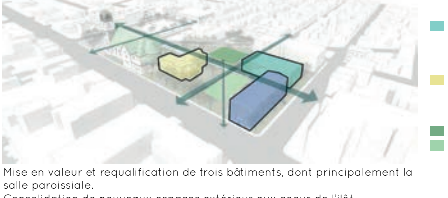

Mise en valeur et requalification de trois bâtiments, dont principalement la salle paroissiale.
Consolidation de nouveaux espaces extérieur aux coeur de l'ilôt.

NOUVELLES FONCTIONS
- Ancienne salle paroissiale: Bibliothèque
  Retour du volume original du bâtiment, interventions contemporaine distincte.
- Volume du gymnase: Centre de loisir
  Agrandissement pour l'ajout de locaux sportifs, de salles polyvalentes, et une grande salle de diffusion.
- Presbytère: Maison communautaire
  Fonctions reconverties pour accueillir, un café, une garderie et des cuisines communautaires.
- Nouvel espace pour les sports extérieurs.
- Parc transformé en jardins communautaires.

PLAN DE SITE Échelle 1:500

Bâtiments du projet — Bâtiments proposés pour densification à long terme

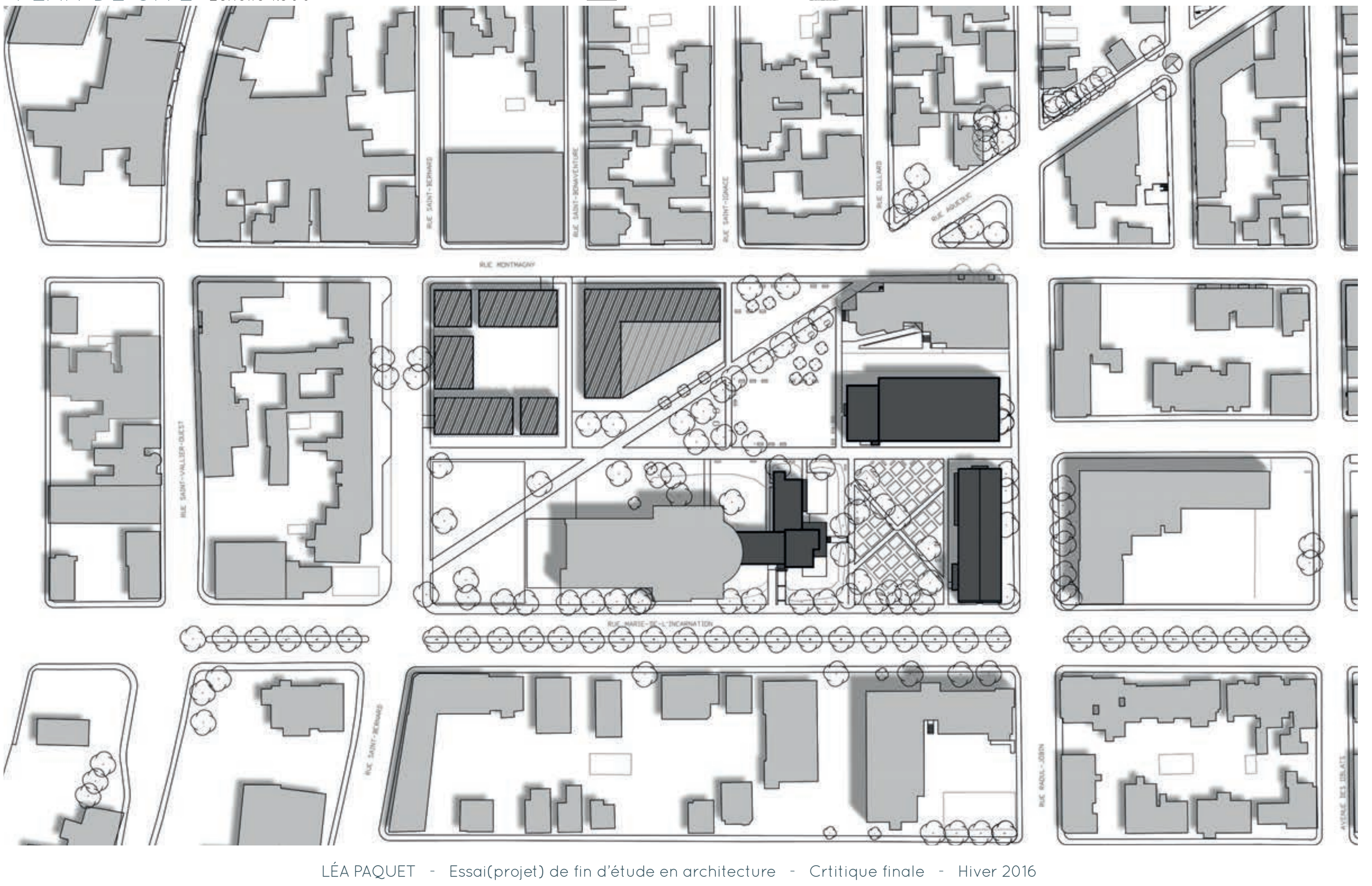

ÉLÉVATION NORD-OUEST Échelle 1:100

COUPE (B1) DE L'ILÔT Échelle 1:100

ÉLÉVATION SUR LA RUE MARIE DE L'INCARNATION Échelle 1:100

COUPE (A1) DE L'ILÔT Échelle 1:100

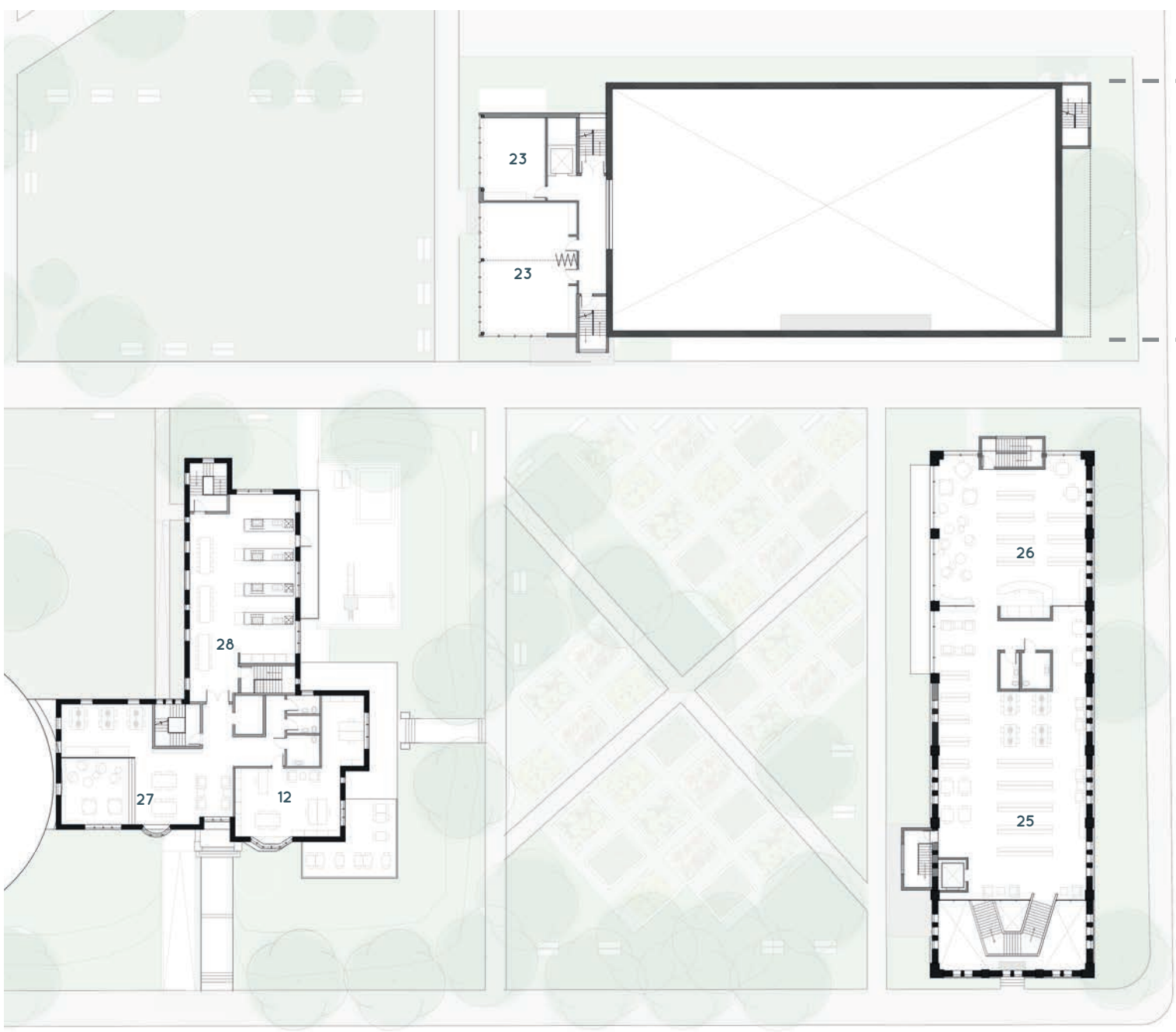

PLANS DES NIVEAUX 2
Échelle 1:100

BIBLIOTHÈQUE
25-Espace Ado
26-Espace enfants

CENTRE DE LOISIR
23-Salles polyvalentes

MAISON COMMUNAUTAIRE
27-Zone famille
12-Administration
28-Cuisines collectives

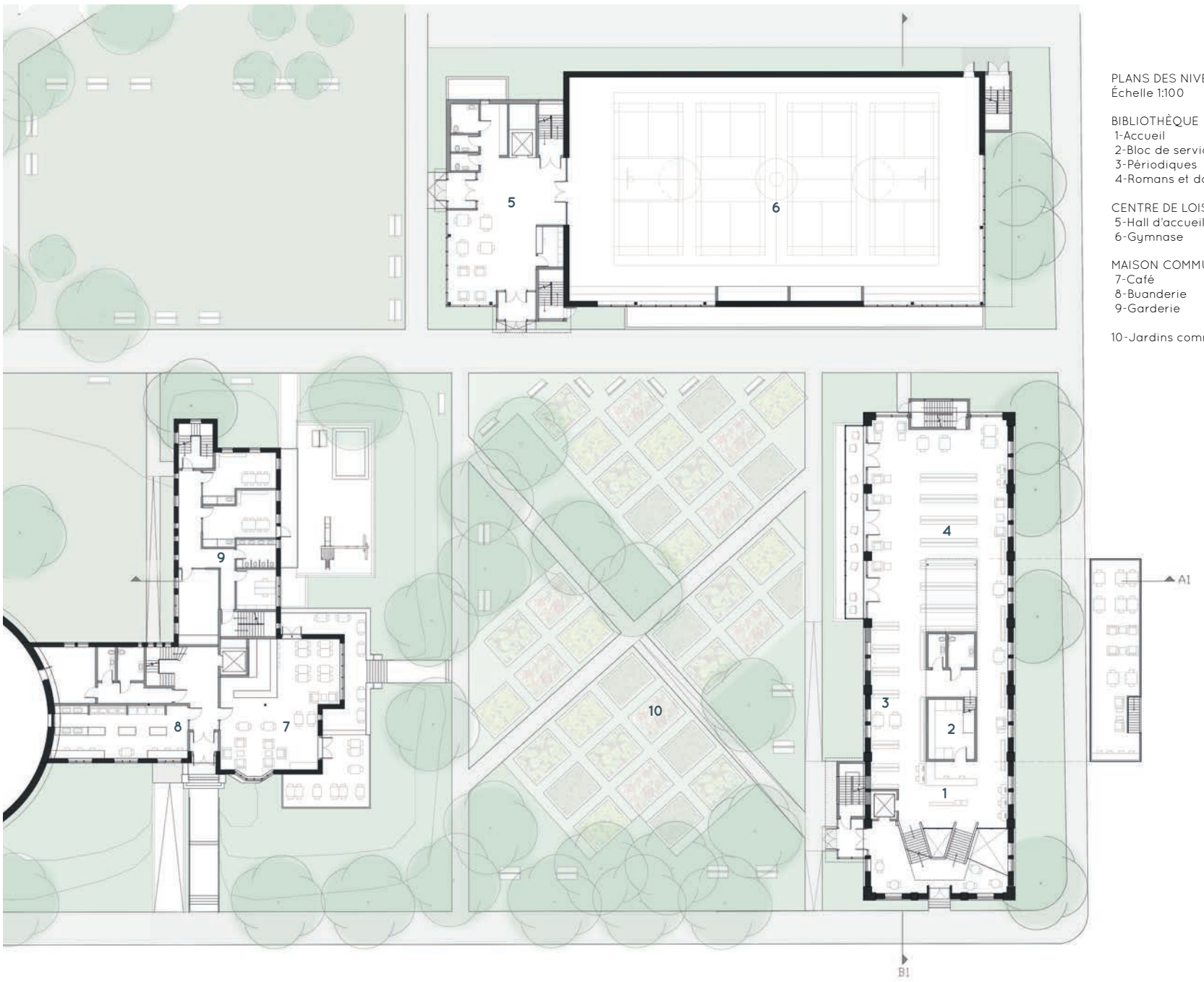

PLANS DES NIVEAUX 1
Échelle 1:100

BIBLIOTHÈQUE
1-Accueil
2-Bloc de service
3-Périodiques
4-Romans et documentaires

CENTRE DE LOISIR
5-Hall d'accueil
6-Gymnase

MAISON COMMUNAUTAIRE
7-Café
8-Buanderie
9-Garderie

10-Jardins communautaires

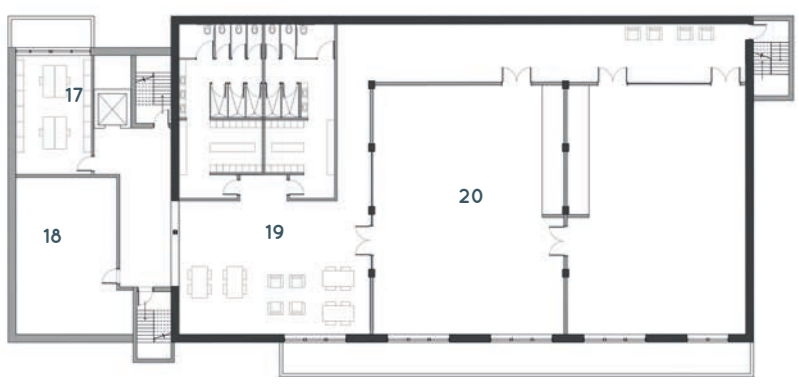

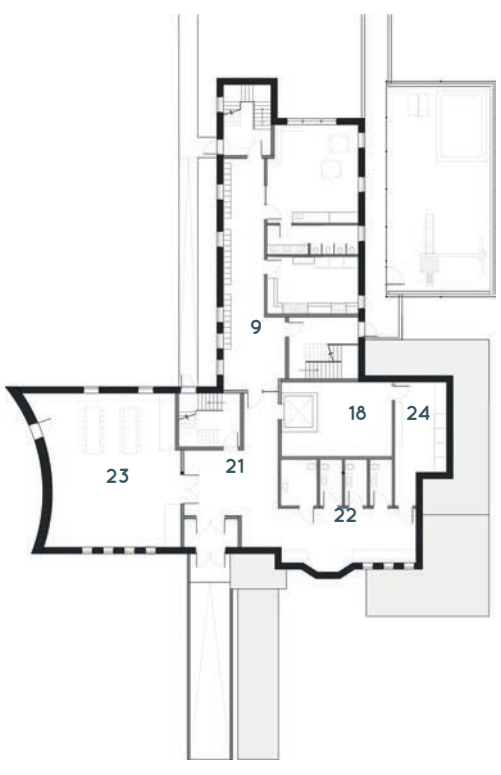

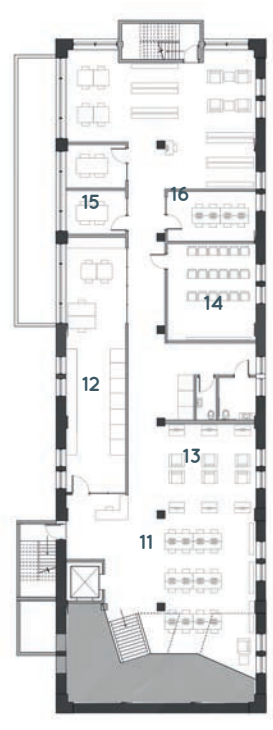

PLANS DES NIVEAUX 0
Échelle 1:100

BIBLIOTHÈQUE
11-Espace multimédia
12-Administration
13-Espace de visionnement
14-Salle de projection
15-Salle de travail
16-Salle de formation

CENTRE DE LOISIR
17-Bureaux
18-Mécanique
19-Espace de rencontre
20-Palestre (salle sportive)

MAISON COMMUNAUTAIRE
21-Hall accueil
9-Garderie
22-Vestiaire
23-Salle polyvalente
24-Entreposage
18-Mécanique

Vue à partir de la rue de l'Aqueduc

Zone d'accueil de la bibliothèque

Espace près du nouveau mur vitré de la bibliothèque

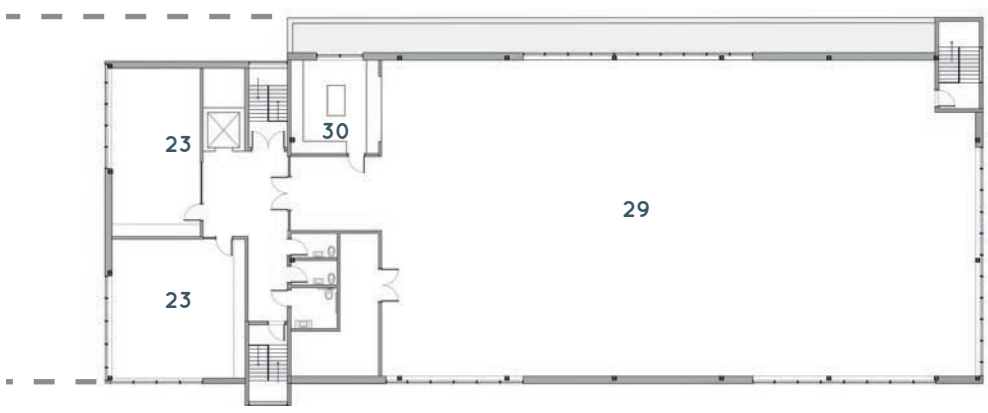

PLAN DU NIVEAU 3
Échelle 1:100

CENTRE DE LOISIR
23-Salle polyvalente
29-Salle de diffusion/réception
30-Cuisine

Hall d'accueil du centre de loisir

Vue à partir de la rue Raoul-Jobin

ANNEXE II - Extrait du plan directeur d'aménagement de la ville de Québec pour le quartier Saint-Sauveur

A-1 Arrondissement de La Cité

Pistes d'actions spécifiques

- Compléter le développement dans les secteurs présentant un fort potentiel, notamment le long des grands axes urbains
- Compléter la mise en valeur de la colline Parlementaire
- Réhabiliter et développer le secteur de la pointe aux Lièvres à des fins résidentielles et récréatives
- Renforcer le dynamisme commercial des rues Saint-Joseph, Saint-Jean et Saint-Vallier Ouest
- Poursuivre la consolidation du centre-ville de manière à en faire un milieu de vie habité et animé en assurant une saine cohabitation entre les différentes fonctions urbaines
- Améliorer les liens entre les trois secteurs du centre-ville notamment en réaménageant la jonction entre le quartier Saint-Roch et le Vieux-Québec
- Revaloriser les rues Dorchester et de la Couronne
- Établir les règles propices à la protection ou à un éventuel développement des propriétés conventuelles
- Faire du transport en commun un moteur de consolidation du centre-ville
- Protéger et mettre en valeur le Vieux-Québec et les quartiers anciens
- Compléter la mise en valeur du littoral et réaménager le bassin Louise tout en assurant un développement harmonieux des activités industrielles et récréatives du port de Québec
- Poursuivre les travaux d'assainissement, de renaturalisation et de mise en valeur de la rivière Saint-Charles
- Retisser les liens avec Limoilou en transformant une portion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain

Arrondissement de La Cité 35

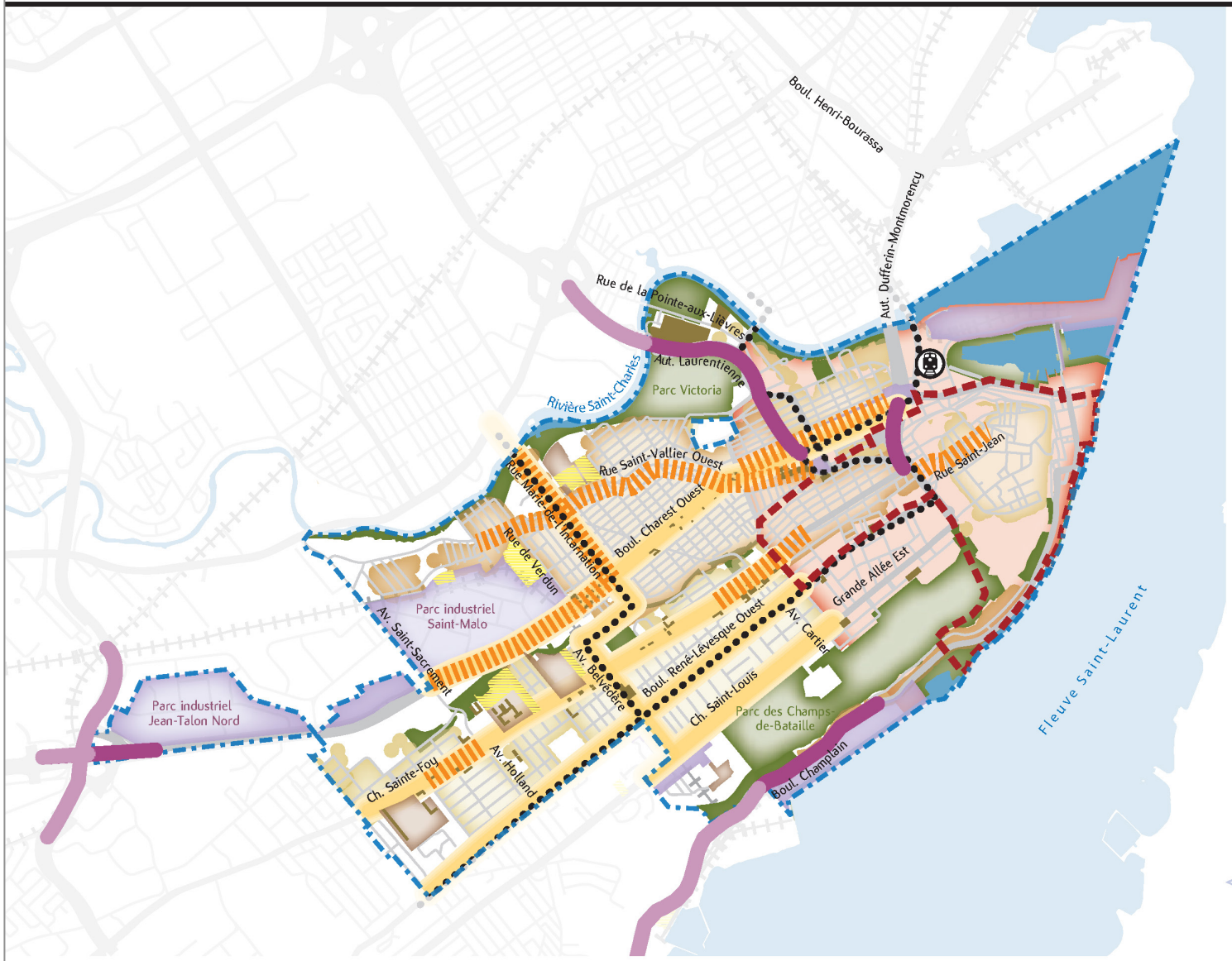

- Centre-ville
- Axe de consolidation
- Secteur d'emploi
- Réseau de transport en commun structurant projeté (Métrobus)
- Gare multimodale du centre-ville
- Restructuration du tronçon artériel ou autoroutier
- Secteur d'intérêt patrimonial ou culturel
- Artère commerciale à revitaliser ou à évaluer
- Développement résidentiel
- Reconversion potentielle
- Milieu résidentiel à valoriser à court terme
- Milieu résidentiel à valoriser à moyen ou long terme
- Parc, espace vert, conservation naturelle et équipement récréotouristique régional

VILLE DE QUÉBEC

ANNEXE III - Carte résumant l'historique des bâtiments du noyau paroissial de Saint-Malo

1 Église Saint-Malo

Édifiée en 1899, l'Église de Saint-Malo a été consrtuite suite à la création de la paroisse de Saint-Malo, détachée de celle de Saint-Sauveur en 1898. C'est l'architecte Georges-Émile Tanguay qui était chargé de la conception, mais a été termié par l'architecte René-P. LeMay. L'église est encore en fonction aujour'hui.

L'Église Saint-Malo vers 1910

L'Église Saint-Malo aujourd'hui

2 Académie Saint-Malo

L'Académie Saint-Malo était une école pour garçons, construite en 1899. Elle a été reconvertie en édifice à logements sociaux 1985.

L'Académie Saint-Malo vers 1920

L'édifice à logements actuel

3 École Saint-Malo

Le couvent Saint-Malo était une école pour filles, construite en 1902, à la demande du curé Bouffard. Le bâtiment fut agrandi en 1924, puis transformé en école primaire en 1966. C'est aujourd'hui la plus grosse école du quartier.

Le couvent Saint-Malo, vers 1930

L'école primaire Saint-Malo

4 Maison de la Providence

L'établissement, ouvert en 1902, offrait des formations ménagères, un service de garde et de loisirs pour les enfants du quartier. Il a été reconvertie en coopérative d'habitation pour aînés.

L'école ménagère vers 1925

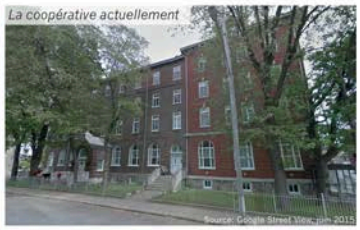
La coopérative actuellement

Le premier presbytère a été construit en 1902. Il a été reconsrtuit par l'architecte Paul-Émile Mathieu en 1950, dans une architecture plus moderne.

5

Le premier presbytère, vers 1930

Le presbythère actuel

ANNEXE IV - Communiqué presse du comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
301, rue de Carillon, Québec, G1K 5B3
418-529-6158 | cccqss@bellnet.ca | www.cccqss.org
...ensemble pour améliorer la qualité de vie dans le quartier!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le quartier de Roger Lemelin n'a toujours pas de bibliothèque

Québec, le 16 février 2015 – Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur réitère sa demande à la Ville de Québec de combler les besoins en services de loisirs, culture et vie communautaire du quartier Saint-Sauveur. Tandis que la Ville de Québec estime que le quartier de Roger Lemelin, auteur du roman Les Plouffe, est bien desservi par la bibliothèque Gabrielle-Roy, le CCCQSS considère au contraire, qu'elle ne remplit pas la fonction d'un service de proximité duquel les 16 000 résident-e-s du quartier ont besoin et auquel ils ont droit d'avoir accès.

Il s'avère, par exemple, que les trois écoles primaires du quartier sont situées à plus d'un kilomètre de la bibliothèque Gabrielle-Roy et que la plus fréquentée d'entre elles, l'école primaire Saint-Malo est même située à près de 2 kilomètres. Une telle distance entre la population et les équipements municipaux est néfaste. L'éloignement décourage, il ne favorise pas l'alphabétisation, ni l'accès au savoir, à la culture et aux outils technologiques.

Faut-il rappeler que la population du quartier Saint-Sauveur vit dans des conditions matérielles difficiles, que le taux de décrochage scolaire et d'analphabétisme sont très élevés et que les difficultés en littératie y sont des plus préoccupantes ? Ces problèmes qui affectent particulièrement nos jeunes et nos aînés, génèrent des besoins qui doivent être comblés en développant une approche de proximité envers les clientèles vulnérables et à risque.

D'ailleurs, il est bon de rappeler que la Ville de Québec ne prive pas les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec de l'accès à des succursales de quartier, malgré qu'à peine 600 mètres les séparent l'une de l'autre et que celle de Saint-Jean-Baptiste se situe à moins d'un kilomètre de la bibliothèque Gabrielle-Roy. La distance ne peut donc pas être l'argument à la base du refus visant notre quartier, d'autant plus que la population du quartier Saint-Sauveur dépasse la totalité de celles des quartiers Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec réunis.

Au lieu d'un refus, on s'attendrait plutôt de la Ville de Québec qu'elle accomplisse ce projet de bibliothèque de quartier puisqu'elle en a fait officiellement le souhait au cours des 70 dernières années. Les conditions de vente du terrain du Marché Saint-Pierre aux Pères Oblats, le rapport *La Ville imagée par l'enfant* de 1995 ou encore le Plan directeur de quartier de 2005 en témoignent d'ailleurs.

Le CCCQSS demande donc à la Ville de Québec de revoir l'offre de services dans le quartier en tenant compte des besoins de la population et d'accueillir favorablement le projet de Maison de la culture de Saint-Sauveur que nous proposons. Ce centre socio-culturel préserverait la vocation publique et communautaire du Centre Durocher en y incluant, entre autres, une succursale de bibliothèque, un auditorium, des espaces communautaires, d'échanges interculturels, de diffusion et d'expression artistique et d'accès informatique correspondant aux besoins de la population.

-30-

Pour information
Éric Martin, Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur | 418-529-6158 | cccqss@bellnet.ca

ANNEXE V – Extrait du document présentant la maison de la culture de Saint-Sauveur

MAISON DE LA CULTURE DE SAINT-SAUVEUR

PLANS D'AMÉNAGEMENT SOMMAIRES
ET ÉVALUATION DES COÛTS
DANS LE BÂTIMENT PATRIMONIAL DU CENTRE DUROCHER
SITUÉ AU 290, RUE DE CARILLON

CCCQSS
COMITÉ
DES CITOYENS ET CITOYENNES
DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR

Québec, le 30 /11/ 2015

1 Contexte

Le 24 septembre 2014, **l'Assemblée publique** organisée par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur **a fait ressortir clairement que la population du quartier souhaite préserver la vocation publique et communautaire du Centre Durocher ainsi que son bâtiment à valeur patrimoniale.** Depuis 125 ans, le centre et le parc Durocher forment un lieu de rassemblement populaire. Dès 1888, ils accueillaient le marché Saint-Pierre avant de devenir un centre communautaire en 1950.

Il s'avère que la disparition d'un lieu historique de socialisation au cœur d'un quartier n'est pas profitable pour le maintien et le développement de la vie communautaire. Or, celle-ci représente une particularité et une grande force dans notre quartier. Il est important de conserver des lieux où les gens peuvent s'exprimer et se divertir, des lieux qui répondent correctement aux besoins en loisirs, culture et activités communautaires.

À ce titre, **les 16 000 résidents du quartier n'ont toujours pas accès à d'importants services culturels, de loisirs et communautaires tels qu'un auditorium ou une bibliothèque, et ce, sur un territoire qui s'étend sur plus de 3 km²**. Une desserte et une localisation adéquates des services au sein du quartier permettraient d'améliorer les conditions de vie de la population. Rappelons que plus de 45% des personnes du quartier ont un revenu inférieur à 20 000$, que 25% de la population ne possède pas de diplôme d'études secondaires et que la persévérance et la réussite scolaires sont des enjeux majeurs qui doivent être considérés pour analyser les besoins en services. Le changement de vocation du Centre Durocher en projet d'habitation aurait comme effet de diminuer l'espace réservé aux services dans le quartier, et conséquemment d'amputer le développement de la vie sociale et communautaire.

De façon générale, les personnes présentes à l'Assemblée publique du 24 septembre 2014 considèrent que **le projet de logement social développé par Action-Habitation** est important pour le quartier et qu'il répond à de réels besoins en matière de logement. Cependant, elles croient qu'il **devrait être développé ailleurs qu'au Centre Durocher, pour le bénéfice de l'ensemble de la population du quartier**.

Le 3 juin 2015, soutenant unanimement la proposition du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), le Conseil de quartier de Saint-Sauveur a convié la population du quartier à une **consultation populaire** (voir Annexe A) concernant l'implantation, dans un site à définir, d'une Maison de la culture dans le quartier Saint-Sauveur à Québec. Cette consultation qui a réuni plus de 110 personnes, a permis de constater **un consensus citoyen sur le bien-fondé du projet de Maison de culture sur le site du bâtiment patrimonial du Centre Durocher.**

Ce document présente le projet de Maison de la culture de Saint-Sauveur. Il a été élaboré à partir des souhaits exprimés par la population du quartier lors de cette consultation.

2 Objectifs du projet

Le CCCQSS et les résidents du quartier croient que la Ville doit se doter d'une vision pour le cœur du quartier et lui propose donc de développer une Maison de la culture de Saint-sauveur qui répondrait aux besoins de la population. Ce centre socio-culturel inclurait, entre autres, des espaces communautaires et d'accès à l'informatique, un auditorium, une succursale de bibliothèque, des espaces d'échanges interculturels ainsi que de diffusion et d'expression artistique. En plus de proposer des services absents dans le quartier, le bâtiment intégrerait un CPE.

Cette proposition permettrait notamment, de conserver un lieu historique de socialisation de Saint-Sauveur, de combler des besoins de loisirs, de culture et d'activités communautaires à proximité des zones scolaires et de vie citoyenne, en plus de favoriser la diminution des inégalités sociales dans le quartier.

Les objectifs principaux du projet seraient donc les suivants :

1. Offrir aux citoyens de Saint-Sauveur un lieu d'éducation, de culture et d'art au cœur du quartier;
2. Permettre aux groupes et acteurs oeuvrant dans le milieu communautaire, culturel et artistique d'avoir accès à des locaux pour répondre à leurs besoins;
3. Lutter contre le décrochage scolaire, l'analphabétisme et les difficultés en littératie dans le quartier.

3 Appuis au projet de Maison de la culture

Le Conseil de quartier a appuyé dès le début l'initiative citoyenne de doter le quartier Saint-Sauveur d'une Maison de la culture, sur le site du bâtiment patrimonial du Centre Durocher (290, Carillon). Dans son compte-rendu de consultation, il recommande aux pouvoirs publics de prendre acte du consensus citoyen et de s'y intéresser.

L'annexe B répertorie l'ensemble des appuis au projet de Maison de la culture. En résumé, mentionnons que plus de **150 artistes de Québec**, une **quinzaine d'organismes communautaires et 50 commerces** qui oeuvrent dans le quartier voient d'un très bon œil l'arrivée d'une telle institution dans le quartier. En plus de **Mme Agnès Maltais**, députée de Taschereau, le projet a aussi l'appui du **Conseil de la culture des régions de Québec** et Chaudière-Appalaches qui regroupe **165 organismes culturels et représente quelques 2500 artistes professionnels et travailleurs culturels**.

Finalement, plusieurs personnalités publiques défendent le projet, soulignons les noms de Michel Pleau, poète officiel du Parlement du Canada et récipiendaire du Prix littéraire du Gouverneur Général 2008; Martin Dubois, consultant en patrimoine chez Patri-Arch; Dale

5 Programmation de la Maison de la culture

Lors de la consultation du Conseil de quartier de Saint-Sauveur, deux grandes infrastructures dont la Maison de la culture devrait se doter ont suscité l'adhésion et l'appui de la majorité des personnes ayant pris la parole au micro : une bibliothèque et un auditorium multifonctionnel. Un certain consensus a aussi semblé se dégager autour des caractéristiques centrales que ces deux infrastructures devraient comporter à l'intérieur d'une Maison de la culture.

5.1 Bibliothèque

Les caractéristiques centrales que devrait comprendre la bibliothèque sont les suivantes :

- un espace de socialisation intergénérationnel à vocation éducative qui pourrait idéalement être intégré au réseau des bibliothèques de la Ville de Québec;
- la présence de tous les services offerts dans les autres bibliothèques municipales (espaces de travail, livres et documents variés, abonnements aux journaux et aux revues spécialisées, etc.);
- un espace avec accès plein et entier à toutes les formes de médias (une médiathèque);
- une présence adéquate de bornes et d'équipements informatiques adaptés à tout un chacun;
- un accent particulier mis sur la formation de la population aux divers outils technologiques.

5.2 Salle multifonctionnelle

Les caractéristiques centrales que devrait comporter l'auditorium multifonctionnel sont les suivantes :

- la présence d'équipements scéniques;
- sa capacité à répondre facilement à des besoins et utilisations variées : conférences, exposition (arts visuels et autres), diffusion, prestations artistiques, présentations, projections multimédias et cinématographiques, etc.;
- une disponibilité à la fois pour accueillir des grands événements extérieurs (culturels, artistiques ou autres), pour donner vie aux activités de la Maison de la culture et pour héberger des activités et projets organisés par la population du quartier.

5.3 Autres idées

Outre ces deux grandes infrastructures, d'autres éléments qui devraient faire partie intégrante de la Maison de la culture ont aussi été mentionnés à plusieurs reprises par les personnes s'étant présentées au micro :

- un espace de mise en valeur de l'histoire du quartier et de la culture populaire;
- par un coin-musée permanent;
- par les différentes activités de la Maison de la culture;
- par un espace de francisation sous forme de café interculturel;
- par une Maison de la culture interactive et intégrante;
- des salles à louer de manière ponctuelle qui seraient à la fois accessibles à la population et aux groupes du quartier;
- des espaces et des équipements divers permettant la diffusion artistique et culturelle;
- des espaces d'échange citoyen, de libre expression, de socialisation, d'apprentissage et de formation, de diffusion des savoirs, etc.;
- une place publique extérieure, de qualité et adjacente qui serait à la fois en symbiose avec les activités de la Maison de la culture (exposition, diffusion, présentation) tout en ayant le rôle d'une aire de détente pour les passants.

5.4 Partenaires

Quelques personnes ont pris la parole au sujet des partenaires éventuels auxquels la Maison de la culture pourrait s'associer. Le Conseil de quartier retient de ces interventions que les partenaires envisagés, autant pour la mise sur pied que pour la gestion des différentes activités de la Maison de la culture, sont nombreux et divers.

Voici la liste des partenaires possibles qui ont été nommés lors de la consultation :

- écoles primaires du quartier;
- les CPE;
- le CRDI;
- des professionnels issus de tout horizon (informatique, design, architecture, etc.);
- la communauté artistique du quartier, mais aussi de la ville;
- les travailleurs et travailleuses du milieu culturel;
- les communautés culturelles de la ville de Québec;
- des entreprises et fondations privées;
- les organismes et groupes communautaires du quartier;
- plusieurs institutions publiques : l'Institut canadien (pour la gestion de la bibliothèque), la Maison de la littérature, l'Université Laval et ses diverses facultés, le ministère de la Culture, la Ville de Québec et la Direction de la santé publique.

ANNEXE VI - Extrais du travail d'Éric Lizotte proposant le réaménagement de l'ilot paroissial de Saint-Malo

Potentiels de consolidation et de diversification du noyau _

> 1 place publique évènementielle
> 1 parc urbain conservé et mis en valeur
> 90 unités de logement
> 1 800 m2 espace commercial
> 2 100 m2 espace culturel recyclé

^ Possible transformation

Dans cette proposition, l'accessibilité, les déplacements actifs, la mixité et l'intermodalité sont mis en valeur. La rue de l'Aqueduc devient piétonne entre les rues Marie de l'Incarnation à l'ouest et Montmagny à l'est et le trafic automobile est redirigé vers le nord pour rejoindre la rue Saint-Vallier. Ceci permet le rétablissement de l'emprise originale de ce parcours-mère qui incarne l'élément liant du nouvel îlot institutionnel et culturel. Cette intersection retrouvée, de même que la place publique, sont signifiées par l'église et son clocher et par une nouvelle tour d'habitation venant signaler l'importance du lieu. Un programme culturel innovant prend place dans l'église, qui devient théâtre s'ouvrant sur la place publique, le parc urbain et la rue Marie-de-l'Incarnation. La rue de l'Aqueduc se voit un nouvel axe de déplacements actifs. La nouvelle place publique est cadrée par la construction d'un bâtiment au socle à vocation commerciale et d'échelle appropriée à son envergure, et est animée la place de kiosques permanents, de lumières et de mobilier urbain.

urbains de banlieue villageois [+++] **[++]** [+]

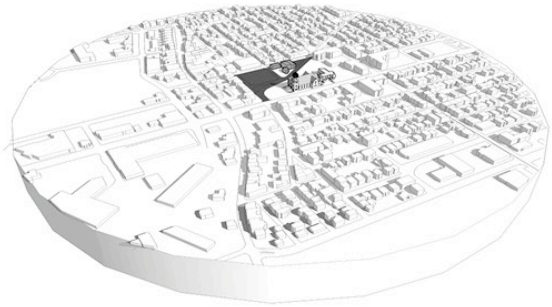

< Existant

Sur ce schéma de la situation existante sont mis en évidence en gris foncé, les espaces vacants, les rues et les aires de stationnement qui feront l'objet d'une requalification. En gris plus pâle, les bâtiments qui seront également transformés.

< Phase 1.

La large parcelle vacante que forme l'aire de stationnement de surface offre l'occasion de proposer une place publique événementielle d'envergure. La qualité du patrimoine arboricole de l'îlot a aussi été identifiée comme un élément à conserver et mettre en valeur.

> Aménager un parc urbain
> Requalifier le parvis en place publique

< Phase 1. (suite)

Le potentiel de la place publique est révélé par la position stratégique (à proximité du centre-ville) de cet îlot au carrefour de trois parcours structurants. Elle constitue aussi un véritable pivot entre différents points d'intérêts de la ville.

> Lier la place avec les espaces publics et points d'intérêts (rue commerciale / transport en commun / centre-ville)

< Phase 1. (suite)

Le projet propose d'établir la rue de l'Aqueduc comme nouvel axe de déplacements actifs, de cadrer la nouvelle place publique par la construction d'un bâtiment au socle à vocation commerciale et d'échelle appropriée à son envergure, et d'animer la place de kiosques permanents, de lumières et de mobilier mobiles.

> Définir un nouvel axe de déplacements actifs
> Augmenter la mixité d'usages et d'usagers
> Cadrer le parvis par une consolidation du bâti au pourtour

< Phase 2.

À l'image de la stratégie utilisée pour le parc Saint-Roch, l'aménagement de cette nouvelle place entraine éventuellement la consolidation d'une mixité d'usages du bâti à la périphérie du noyau. À long terme, ce nouveau cœur de quartier, connecté, diversifié et attracteur aura le potentiel d'engendrer la requalification du secteur.

> Consolider les parcours structurants et le tissu du secteur

urbains de banlieue villageois [+++] **[++]** [+]